

ENQUÊTE

Dire et réfléchir l'injustice

La parole des Français

–Jacques Lévy

me faire cracher au visage
pour une place de parking

une mauvaise note à l'école
qui n'était pas méritée

être coupable
à cause de ma couleur de peau

les violences conjugales

j'ai été violée et mon agresseur
n'a pas été condamné

trop vieux pour être embauché

la charge mentale dans le couple

les fraudeurs en tout genre

devoir se priver pour se nourrir

mépris social

stigmatisation
du lieu de vie

le décès de mon époux

ma vérité n'a pas été reconnue

les personnes qui dorment dans la rue

j'ai habité dans
un désert médical

mon père m'a déshérité

retraite minimum

ne pas avoir droit
aux prestations sociales

Jacques Lévy est chercheur en science du social, membre du rhizome Chôros. Il a obtenu en 2018 le prix Vautrin-Lud, la plus haute distinction internationale en géographie.

L'enquête, contexte et méthode

L'enquête sur la justice qu'Acadie et Chôros ont commandée à l'Ifop a été réalisée en décembre 2024-janvier 2025 et portait sur un échantillon de 4 000 personnes représentatif de la population française adulte. Cette enquête s'insérait dans un projet de recherche sur la justice spatiale impliquant aussi des entretiens, des *focus groups* et une convention citoyenne. Ce projet a été réalisé par un groupe de travail dédié comprenant Xavier Desjardins, Philippe Estèbe, Clémentine Genet, Jacques Lévy, Dorian Maillard et Martin Vanier, grâce au soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et du Plan urbanisme, construction, architecture (Puca). D'autres résultats de cette recherche sont publiés par ailleurs.

Le texte qui suit porte sur les discours que les répondants ont produits par écrit en réponse à la question ouverte suivante : « Nous allons parler de votre vie personnelle, passée ou présente. Pourriez-vous citer des exemples d'injustice que vous avez personnellement ressentis dans votre vie ? ». Il s'agissait d'analyser un corpus massif, nettement plus important que ceux que recueillent les enquêtes par entretien menées par des chercheurs et dont les effectifs se situent le plus souvent entre trente et cent personnes interviewées.

Avec 4 000 réponses, parfois très fournies, il aurait été envisageable de se limiter à une analyse quantitative de contenu fondée sur la recherche de mots-clés ou de cooccurrences. Des calculs d'occurrence se sont révélés utiles pour cerner à grands traits la configuration des réponses mais l'orientation méthodologique principale a consisté à traiter le corpus comme un « terrain » à explorer. Le travail d'analyse a commencé par une immersion dans cette conversation à multiples voix et à laisser se construire, en prenant tout le temps nécessaire, les principaux axes de convergence et de divergence discursive entre les personnes interrogées. Cette technique d'*émergence progressive* a permis de procéder à des découpages du corpus dont les articulations proviennent du corpus

lui-même et non de typologies thématiques définies au préalable. Comme on le verra, de tels classements par thème ont été proposés par les analystes de l'Ifop et croisés avec les variables de profil des répondants. Ils ont bien sûr aussi leur intérêt. Ils ont été utilisés comme un point de référence initiale pour la suite de l'étude.

L'enquête permet en effet de croiser les réponses avec de nombreuses variables : âge, sexe, profession, diplôme, revenus, type de ménage, logement, localisation, possession de véhicules, religion, proximité partisane... C'est une ressource supplémentaire pour comprendre les motivations des individus qui ont participé à l'enquête, mais non un cadre rigide. Dans l'analyse des discours, ces éléments de profil ne sont mentionnés que pour autant qu'ils apportent une ou plusieurs pierres à l'interprétation des propos cités. Si l'âge et le genre, toujours précisés, permettent de donner au lecteur une « incarnation » minimale de la personne qui prend la parole, le choix de mentionner d'autres informations dépend de l'utilité qu'elles peuvent apporter à l'analyse. Il y a beaucoup trop de variables possibles pour les présenter toutes ou pour en privilégier systématiquement certaines. Parfois, ce sont des éléments qui pourraient sembler secondaires, comme le nombre de voitures ou la localisation précise qui sont apparus significatifs. La profession peut se révéler plus forte que le revenu, mais c'est aussi parfois l'inverse, et la donnée-clé peut aussi être le diplôme, parfois encore autre chose, ou des variables dont nous ne disposons pas. Il fallait donc éviter un excès d'informations qui risqueraient d'inciter le lecteur à chercher un lien causal entre le discours produit et ces éléments de profil, alors que ce lien n'est nullement établi. À chaque citation, le choix a été pesé pour mettre en valeur ce qui constitue la force et l'originalité de la démarche : repérer les logiques de paroles individuelles, intimes et politiques à la fois, sur l'injustice.

L'injustice prise au sérieux

Sur les 4 005 personnes ayant participé à l'enquête sur la justice menée par l'Ifop pour Acadie et Chôros, seules 292, soit 7,3 % du total, n'ont pas répondu à l'invitation d'évoquer l'injustice, ce qui est particulièrement faible pour une question délicate et engageante. Nous disposons donc d'un ensemble de près de 4 000 verbatims. Cela confirme la disponibilité des citoyens à parler justice et injustice et nous offre un corpus remarquable pour analyser la société française sous l'angle de l'injustice vécue. L'analyse de ce corpus conduit à découvrir la diversité des figures de l'injustice, mais aussi à considérer d'un œil neuf le rapport que les citoyens entretiennent avec le politique.

Comment et par qui ?

Ces réponses ouvertes ont fait l'objet d'une première compilation, thématique, qui distinguait, parmi les deux tiers des personnes qui déclaraient des injustices subies, celles relevant du travail (22,4 %) et de questions d'argent (6,7 %) ; des discriminations (10,1 %), de violences (6,1 %) et de maltraitances dues au « physique » (3,0 %) ; de l'école (5,5 %), de la santé (4,5 %) et du « social » (8,2 %) ; de la vie personnelle (7,7 %) et d'enjeux moraux (2,3 %). Par ailleurs, une des questions suivantes de la même enquête proposait des thèmes similaires au sein desquels des injustices pourraient avoir été subies et donnaient des résultats comparables.

Dans le tableau suivant (figure 1), la version détaillée de ce traitement thématique a été croisée avec différents indicateurs du profil social des répondants¹. Le tableau retient les variables qui se sont révélées

les plus clivantes dans les réponses, c'est-à-dire celles où deux ou plusieurs catégories d'une même variable de profil (par exemple, les professions, les tranches d'âge, les préférences politiques...) offrent le maximum de contraste.

Le tableau montre, pour chaque thème où les clivages sont les plus marqués, quelle est la variable qui correspond à l'écart le plus marqué entre le maximum et le minimum d'injustices déclarées. Huit variables se détachent : genre, diplôme, profession, revenus, famille, lieu de résidence, orientation politique, religion. Par exemple, pour l'ensemble des injustices liées au travail, ce sont les revenus qui se révèlent les plus clivants, et ce de manière paradoxale : 25,5 % des personnes disposant de revenus supérieurs à 3 350 euros nets par mois déclarent avoir subi des injustices dans ce domaine, tandis qu'elles ne sont que 13,6 % parmi les bénéficiaires de très faibles revenus (inférieurs à 900 euros).

Comme on le voit, sur les trente domaines où les contrastes entre profils sont supérieurs à un rapport de 1,5 entre le maximum et le minimum de réponses, ce sont les localisations et les gradients d'urbanité qui dominent, avec quatorze occurrences, contre cinq pour la différence entre hommes et femmes, quatre pour les niveaux de diplôme, trois pour les tranches de revenus et une pour chacune des quatre autres variables. Cette distribution est très similaire à celle de l'ensemble des réponses aux questions fermées de la même enquête. Elle témoigne, d'une part, du fait que les divisions en catégories socioprofessionnelles sont peu prédictives des clivages sur la justice et, d'autre part, que les partis politiques ne parviennent pas, dans l'ensemble, à faire entrer dans leurs propres référentiels les débats sur la justice qui animent la société.

1. L'enquête permettait de croiser les réponses avec de nombreuses variables : âge, sexe, profession, diplôme, revenus, type de ménage, logement, localisation, véhicule, religion, proximité partisane... Dans l'analyse des déclarations, pour éviter de charger l'écriture, ces éléments de profils ne sont mentionnés que pour autant qu'ils apportent une ou plusieurs pierres à l'interprétation des discours formulés par les personnes interrogées.

Le poids des gradients d'urbanité² est d'autant plus impressionnant qu'on pouvait ne pas les attendre sur ces sujets. Parmi les quatorze domaines où les clivages liés aux localisations résidentielles sont les plus forts, Paris intra-muros ressort sept fois. Cela signifie que, désormais, la distribution spatiale du rapport à la justice et à l'injustice est extrêmement marquée par les gradients d'urbanité, c'est-à-dire par les différences portant à la fois sur la taille des aires urbaines et sur la position (centre/banlieue/périurbain) dans une aire donnée. Or ce constat s'applique à l'ensemble de l'enquête et donc sur tout ce qui concerne la justice, y compris lorsque les questions portaient sur une appréciation par le répondant de son propre parcours, sur une mise en situation concrète mais hypothétique d'un enjeu de justice à traiter, ou encore lorsque l'on demandait aux personnes interrogées de se prononcer sur des énoncés abstraits portant sur la justice. Cependant, cette *géographie des idées sur la justice et l'injustice* ne se retrouve pas dans la même proportion à propos des *injustices portant sur l'espace*, ayant des enjeux proprement territoriaux, comme on va le voir plus loin³.

Dans l'ensemble, on ne constate que très peu de relations entre le domaine où les répondants ont fait l'expérience de l'injustice et les proximités partisanes. Celles-ci ne s'opposent clairement que dans un cas (et c'est alors sur les injustices subies dans l'accès au travail). Il faut donc garder à l'esprit que l'analyse qui suit sur le corpus qualitatif de déclarations sur les injustices subies s'inscrit dans un paysage où un sujet éminemment politique comme la justice entre peu en harmonie avec les préférences partisanes ou avec les divisions socio-économiques traditionnelles, et apparaît comme un univers profondément politique, mais spécifique, qui présente des lignes de clivages à la fois puissantes et originales.

Une introspection en profondeur

Sur les 3 713 personnes acceptant, d'une manière ou d'une autre, de documenter la question, 868 (23,4 %) déclarent n'avoir subi aucune injustice significative ou en tout cas n'en avoir aucun souvenir. La plupart donnent un « non » ou un « aucune » clairs, rarement en précisant pourquoi : « Je suis un homme blanc cis, je ne subis pas d'injustice » (employé, 25 ans, résidant dans le centre d'une grande ville de Nouvelle-Aquitaine). Certains admettent que l'anamnèse demandée puisse conduire à négliger des événements pas forcément anodins, mais rejetés dans l'oubli pour une raison ou une autre. On peut penser que le seuil de déclaration varie jusqu'à un certain point en fonction de l'éloignement dans le temps, mais il s'avère aussi que certains faits pourtant biographiquement reculés ne « passent » pas, car on n'oublie pas un événement marquant, en particulier s'il est douloureux.

Certains refus ont été conservés dans la liste des réponses positives, car ils se prononcent quand même, quoique de manière indirecte : « Je préfère ne pas répondre », « Je ne souhaite pas en parler », « Je ne veux pas en parler », « Non, je n'ai pas spécialement envie », « Je ne souhaite pas parler de situations personnelles ici », « Question trop personnelle », « Trop personnel » (multiples occurrences de personnes de différents profils).

Ou, de manière plus réflexive : « Je n'ai pas souvenir de ce genre de choses. Sans doute que je les occulte pour éviter de me pourrir la vie » (homme, 59 ans). D'autres ont sûrement négligé des situations comme celle-ci : « M'être fait voler ma trottinette » (homme, 34 ans).

2. Les gradients d'urbanité correspondent à une classification géographique des localisations combinant la taille des aires urbaines et la position dans ces aires ou par rapport à elles. En utilisant les données de l'Insee sur les « aires d'attraction des villes (AAV) », la manière la plus logique de définir ces gradients consiste à croiser taille et position : cinq tranches de taille d'AAV (Paris ; > 700 000 habitants ; 200 000-700 000 ; 50 000-200 000 ; < 50 000) avec à chaque fois trois positions (centre, banlieue, périurbain), soit quinze gradients auxquels s'ajoute un seizième, celui des personnes résidant hors des AAV. Dans cette enquête, une version simplifiée en dix gradients a été utilisée.

3. Dans la deuxième partie intitulée « Un monde de brutes : violences et oppressions en tout genre, sous-partie « Injustices spatiales ».

**Figure 1
L'injustice : thèmes, clivages, profils**

Type de variable Domaine d'injustice subie	Sexe	Diplôme	Profession	Revenus	Famille	Localisation	Parti	Religion
Total Travail				> 3250 euros/< 900 euros 1,87				
Au travail						Paris intra/banlieue 50k-700k 2,7		
Salaires						Banlieue 50k-700k/ Centres 50k-700k 2,19		
Non-reconnaissance au travail						Banlieue 50k-700k Périurbain Paris 7,71		
Harcèlement au travail	F/H 2,71							
Injustice dans l'accès au travail							LFI/Maj. prés. 5,12	
Total Discriminations		Sup. long ⁴ / pas de diplôme 2,23						
Discriminations en général						Paris intra/ <50k+hors AAV 7,17		
Sexisme	F/H 5,12							
Racisme								Musulman/ catholique non pratiquant 10,43
Total Social				< 900 euros/> 3250 euros 3,70				
Aides sociales				< 900 euros/> 3250 euros 11,5				
Handicap						Périurbain Paris/ Paris intra 8,71		
Total Vie personnelle						< 50k+hors AAV/ Paris intra 3,43		
Famille						Périurbain Paris/ Paris intra 2,88		
Vie de couple						Périurbain > 700k/Paris intra 9,5		
Séparation					Célibataire avec enfants/ couple avec enfants 7,29			
Total Argent		Sup. long/ pas de diplôme 1,74						
Injustices financières		Sup. long/ pas de diplôme 2,79						
Pauvreté						Banlieue 50k-700k/ < 50k+hors AAV 22,00		
Total Violences			Ouvriers/cadres 3,15					
Total Éducation						Centre > 700k/banlieue 50k-700k 2,37		
Injustices scolaires						Centre > 700k/ banlieue 50k-700k 3		
Total Santé						Périurbain 50k-700k/ Paris intra 7,33		
Mort	F/H 2,82							
Accès aux soins	F/H 2,12							
Total Judiciaire						< 50k+hors AAV/ banlieue 50k-700k 2,18		
Total Physique		Sup. long/ pas de diplôme 1,74						
Grossophobie	F/H 3,91							
Total Moralité						Banlieue > 700k/ Paris intra 4,8		
Total par variable	5	4	1	3	1	14	1	1

4. « Sup. long » pour « supérieur long » : études supérieures longues.

Cet effacement est sûrement fréquent pour une partie des mauvais souvenirs d'enfance, mais pas pour tous : « Quand j'étais petit, mon entraîneur de foot faisait un joueur avant-centre son neveu alors que j'étais meilleur que lui » (homme, 53 ans) ; ou bien : « Quand je faisais du théâtre, je rêvais de jouer Phèdre et comme j'étais très jeune et très menue, on me donnait Junie... » (femme, 76 ans) ; ou encore : « Une colle tout un jeudi pour des graffitis dont le fameux "M.", sur un bureau ; avec ma copine, nous avons été accusés de les avoir faits alors qu'il était visible que cela était vieux, ces bureaux provenaient du lycée, nous étions au collège : seule injustice subie dans ma vie » (homme, 77 ans), ou encore simplement : « Peut-être une mauvaise note à l'école qui n'était pas méritée » (femme, 72 ans).

Pour les autres ou pour soi

Par ailleurs, plusieurs personnes, se classant plutôt à gauche, ne dénoncent pas d'injustices subies par elles-mêmes mais par d'autres et se placent sur un terrain plus militant. On retrouve par exemple :

« Refus d'embauche pour cause du port du voile » (homme, 20 ans, employé, banlieue parisienne, proche de La France insoumise, LFI),

« Les violences sur les femmes » (retraité, 70 ans, CAP, Sud, proche du Parti socialiste),

« Je ne ressens pas d'injustices comme une personne le ferait. Cependant, je peux te parler de certaines injustices que beaucoup de gens vivent, comme la discrimination basée sur la race, le genre ou l'orientation sexuelle, ou encore l'inégalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé » (homme, 21 ans, bac, profession intermédiaire, locataire d'un appartement à Lille, proche des Républicains, catholique pratiquant),

« Les personnes qui dorment dans la rue, un viol, les peines prononcées par la justice différentes pour les célébrités ou les personnes riches » (femme, 29 ans, profession intermédiaire, locataire d'un appartement, banlieue parisienne, proche du Nouveau Parti anticapitaliste, NPA),

« Des personnes sans abri dans la rue l'hiver » (homme, 50 ans, profession intermédiaire, Paris, proche de Lutte ouvrière, LO).

Néanmoins, sur l'ensemble des répondants, une grande majorité (71 %) dit avoir subi personnellement des injustices et les décrit avec un niveau de précision lui aussi très varié. Il s'agit de réalités d'ordre de grandeur très écarté, allant de micro-incidents qui peuvent sembler, de l'extérieur, anecdotiques à des vies abîmées pour toujours.

Si quelques grandes catégories s'imposent et si, par ailleurs, les récurrences les plus notables d'énoncés similaires méritent d'être notés, la grande hétérogénéité des réponses conduit à proposer un autre classement que celui évoqué plus haut. Cette fois, on se fondera sur la nature de l'injustice plutôt que sur son contexte. Les injustices constituent une série d'expériences dont la description et l'interprétation contribuent à une relation plus générale de l'individu au reste de la société. Dans l'ensemble, il faut considérer ce corpus de verbatims comme un voyage souvent intime, mais toujours assorti de significations sociales fortes, à travers les ressentis et les ressentiments de nos concitoyens.

Un monde de brutes : violences et oppressions en tout genre

Une première grande partie des déclarations concerne des dénonciations de violences, de brutalités, de discriminations et de maltraitances. Elles ont été classées à la fois selon le type d'actes qui sont signalés et selon le type de configurations dans lesquelles elles se sont produites.

La violence directe dans l'espace public est rarement évoquée, comme dans ce cas :

« Dans le métro on m'a mis deux fois la main à mon cul et après, des hommes, une main dans mes parties ; après, très grave, un gars, un collègue de travail m'a étranglé, ils ont mis des griffes sur la voiture de mon père, ils nous ont cassé le carreau ; dans le métro à 5h30 du matin, à moitié endormi, on m'a claqué ma tête dans la vitre du métro : ça fait mal » (ouvrier, 42 ans, agglomération lilloise, sans proximité partisane).

Ou celui-ci :

« Me faire cracher au visage pour une place de parking » (femme, 36 ans, profession intermédiaire, propriétaire de trois voitures et d'une maison dans le périurbain d'une petite ville de Bretagne, proche du Parti socialiste).

Cela n'épuise pas, loin de là, le registre de la violence physique qui se manifeste, on va le voir, dans deux registres principaux : celui des discriminations envers les femmes et celui de la famille.

Discriminations : genre, âge, race, sexualité, corps

On note d'abord les nombreux cas de discriminations, c'est-à-dire d'actions visant à s'attaquer à des

personnes en raison de leur lien supposé avec un groupe particulier, mais aussi la faible occurrence d'injustices « intersectionnelles » déclarées. Parmi les exceptions :

« Je remarque une différence de traitement (salaire, évolution de carrière) dans le milieu professionnel comparé à mes pairs malgré de hautes performances en fin d'année, en fonction, je pense, de ma couleur de peau, de mon sexe et/ou de mon jeune âge » (femme, 33 ans, cadre, proche de LFI),

« Je suis une personne non binaire, racisée, attirée par des personnes correspondant à mon genre attribué à la naissance (donc en termes cisgenre, je suis gay), et demisexuelle » (employée, 36 ans, centre d'une grande ville de Bourgogne-Franche-Comté, sans proximité partisane).

La majorité des verbatims de cette catégorie porte donc sur une seule discrimination, la plus signalée étant nettement celle de femmes qui dénoncent les multiples manifestations du sexisme qu'elles subissent : « Être une femme », résumant plusieurs d'entre elles, de tous âges.

La violence est là :

« Viol » (femme, 20 ans ; femme, 35 ans ; femme, 40 ans ; femme, 42 ans),

« Le viol » (femme, 20 ans), « un viol » (femme, 29 ans), « viols » (femme, 65 ans),

« J'ai été violée à l'âge de six ans et mon agresseur n'a pas été condamné par manque de preuves » (femme, 45 ans),

et plusieurs femmes témoignent d'« agressions sexuelles » ou encore :

« Le décès de ma sœur provoqué par les coups de son compagnon et pas de prison » (femme, 76 ans).

Des femmes de plusieurs générations dénoncent des « violences conjugales ».

La majorité des doléances contre le sexisme concerne cependant le domaine professionnel. Par exemple :

« J'avais un travail passionnant de cadre avec des responsabilités, mon patron avait un sourire jusqu'aux oreilles pendant deux ans, jusqu'au jour où je lui ai annoncé que j'étais enceinte et alors il voulait me rétrograder, me réduire à un poste pas du tout intéressant et bien moins payé, car, dans cette société, en tombant enceinte, je ne réintégrerai jamais mon poste, qui était toute ma vie, bref, il m'a également conseillé de ne pas aller aux prud'hommes et je regretterai toute ma vie de ne pas y être allée, car j'étais jeune et je ne savais pas ce que c'était et depuis je vis chichement » (femme, 60 ans, cadre, bac +2, propriétaire d'un appartement dans une grande ville d'Auvergne-Rhône-Alpes, proche du Parti animaliste).

« La différence salariale entre un homme et une femme » (femme, 72 ans), « N'avoir pas été choisie (au profit d'un collègue homme) pour diriger une boutique alors même que je connaissais beaucoup mieux que lui le job » (femme, 85 ans), « Ne pas être au même niveau que mes collègues cadres » (femme, 51 ans, cadre) : ces déclarations se situent en continuité avec beaucoup d'autres, exprimées par des hommes comme par des femmes sur les injustices vécues dans la promotion illégitime d'un collègue alors qu'ils ou elles étaient plus compétents⁵.

D'autres renvoient à la famille et aux inégalités créées par les parents : « Différence des parents sur la volonté d'envisager des études longues pour fille ou garçon » (femme, 69 ans), « Les garçons de ma fratrie étaient mieux considérés » (femme, 75 ans), alimentant une série de récits où d'autres injustices que le sexisme sont mentionnées⁶.

Plusieurs femmes dénoncent les inégalités au sein du couple : « La charge mentale dans le couple » (employée, 35 ans, en couple avec enfants), « Quand le repas se termine qui se lève pour débarrasser ? » (femme, 29 ans, cadre, en couple sans enfant) ; ou

ailleurs : « Dragues immondes limite porno » (femme, 34 ans, proche du Rassemblement national, RN).

Enfin, des rabaissements quotidiens plus diffus et plus mesquins montrent la persistance des phénomènes de domination :

« En tant que maman solo, ne pas avoir une bonne place dans un restaurant, toujours être placée à côté des toilettes, par exemple ! Le garagiste qui vous prend pour une débile parce que vous êtes une femme ! » (femme, 57 ans),

« Un vendeur dans un magasin de bricolage qui ne s'adressait qu'à mon compagnon qui ne connaît rien au bricolage et qui n'arrêtait pas de dire "Demandez à ma femme. C'est ma femme qui sait" ... » (femme, 47 ans),

« On me dit que mes poils sont laids, mais que ceux des garçons ne le sont pas » (femme, 24 ans),

« Être trop vieille à quarante ans quand, à vingt, j'étais trop jeune » (femme, 79 ans),

« Être maman, demander un temps partiel est compliqué » (femme, 36 ans).

Inversement, des hommes dénoncent :

« Lors de mon divorce je n'avais pas le droit de l'éducation partagée de mes enfants du fait que j'étais un homme » (homme, 65 ans),

« Lorsque j'étais garde d'enfants, beaucoup de parents ne voulaient pas faire appel à mes services en agence pour l'unique motif que je suis un homme » (homme, 39 ans),

« Des femmes privilégiées suite aux quotas mis en place » (homme, 66 ans).

Le racisme, l'antisémitisme sont explicitement mentionnés :

« Être coupable à cause de ma couleur de peau » (employé, 33 ans, locataire d'un appartement dans la banlieue parisienne, sans proximité partisane),

5. Voir dans la troisième partie intitulée « Un autoportrait psychopolitique de la société française » la sous-partie « La tentation de la rivalité mimétique ».

6. Voir plus loin « Calvaire en famille ».

« Ma couleur de peau sur le lieu du travail » (femme au foyer, 48 ans, bac +2, propriétaire d'une maison hors aire urbaine dans les Pays de la Loire, proche du RN),

« Avoir un nom et un prénom à consonance étrangère sans avoir l'apparence physique » (femme, 48 ans),

« Des injustices vis-à-vis du voile que je porte. Beaucoup de mauvais regards ou mauvaises paroles » (femme, 26 ans, banlieue parisienne),

« J'ai été victime d'injustice dans de nombreuses situations, notamment au sein de l'école que je fréquentais » [traduit de l'arabe] (homme cadre, 35 ans, proche du RN).

Mais aussi :

« Le racisme antiblanc » (employé, 42 ans, proche de Renaissance),

« La retraite pour des étrangers alors que pour les Français elle se rallonge » (employée, 58 ans, propriétaire d'une maison dans le périurbain d'une aire urbaine de plus de 700 000 habitants en Occitanie, proche du RN).

Le handicap, dans un sens limité ou plus large, est également très présent. La fréquence des attestations dans ce domaine montre à la fois que la maltraitance des handicapés est une réalité, mais aussi que ceux-ci et ceux qui les soutiennent ne restent pas muets. On trouve ainsi :

« Regard des autres sur le handicap » (homme, 59 ans),

« Ne pas être recruté car handicap physique » (homme, 65 ans),

« Étant sourde, j'ai dû faire face à beaucoup de situations injustes et encore maintenant » (femme, 46 ans),

« Les autres sont cruels face à un handicap invisible, ils se permettent de juger un individu sans savoir de quoi il souffre » (ouvrière, 42 ans),

« Mauvaise prise en charge de l'autisme » (femme, 55 ans),

« Mon fils, jeune adulte handicapé, ne peut bénéficier d'une structure d'accueil parce qu'il

n'est pas en danger immédiat et vit au sein d'un foyer relativement équilibré. Si son intégrité était en péril, il pourrait être pris en charge. Je suis donc aidant familial à 100 % parce que notre foyer n'est pas dysfonctionnel » (artisan, 52 ans).

Mais aussi :

« Quand des personnes se font passer pour handicapés pour passer devant tout le monde aux caisses » (homme, 63 ans).

Plus largement, des dizaines de personnes dénoncent le fait d'« être jugé sur le physique », la « grossophobie » étant souvent mentionnée, dans toutes les catégories professionnelles. « Être mis à l'écart parce qu'on est un enfant un peu rond » (homme, 35 ans), « Laisée de côté pour des raisons esthétiques » (femme, 56 ans).

L'âgeisme apparaît aussi :

« Trop vieux pour être embauché », « Se sentir mise à l'écart dans un groupe professionnel de par mon âge » (employée, 55 ans),

« Ne pas être retenue pour un emploi à cause de mon âge » (employée, 57 ans).

Comme d'autres inégalités de statut :

« Les célibataires n'ont jamais d'avantage » (femme, 69 ans),

« Je n'ai pas d'enfant donc au boulot mes demandes d'indisponibilité passent toujours après les autres » (femme, profession intermédiaire, 23 ans),

« Pour ma retraite la non-prise en compte de mes 28 mois de service militaire » (homme, 86 ans).

La profession est parfois citée comme prétexte à des actions injustes : « Discrimination par mon métier : agriculteur » (femme, 34 ans), tandis que l'homophobie est également dénoncée par un petit nombre de personnes : « Qu'une collègue de travail fasse mon *outing* en réunion professionnelle » (homme, 47 ans), mais les brimades à caractère sexuel sont nombreuses, de même que les « insultes sexuelles ». Plus généralement, beaucoup se plaignent de différents types de brimades – « agression morale », « humiliation », « harcèlement moral », « harcèlement scolaire », « intimidation », « incivilités », « maltraitance psychologique », « escroquerie »,

« arnaque » – particulièrement subies pendant l'enfance ou par les enfants des répondants : « À l'école primaire, j'ai reçu des gifles et des fessées de l'institutrice, sans raison » (femme, 66 ans), « Des moqueries de la part des autres enfants parce que j'étais timide, qu'on qualifierait actuellement comme du harcèlement » (homme, 78 ans), « Le harcèlement scolaire qui n'est pas pris au sérieux et la faute qui est constamment rejetée sur les victimes (homme, 78 ans), « Enfant dans ma cité, les insultes des autres enfants contre un enfant fruit d'un adultère » (homme, 67 ans), « Devoir changer mes jumeaux d'établissement scolaire alors qu'ils étaient victimes de harcèlement scolaire » (femme, 54 ans), « Quand un professeur m'a dit : "Vous ne ferez jamais rien dans la vie" » (homme, 61 ans) – tandis que, simultanément, on lit : « Je suis prof : des parents qui nous agressent alors que ce sont eux qui élèvent mal leur enfant » (homme, 56 ans, proche du Parti radical de gauche).

Calvaire en famille

La plupart des injustices subies pendant l'enfance se situent cependant dans le cadre familial. Dans l'ensemble, la famille représente un corpus de témoignages de masse comparable à celle des discriminations. Cela confirme que la vulnérabilité des individus à des actes perçus comme nocifs ne se limite pas au monde du travail, moins encore à l'espace public.

Il y a d'abord, là aussi, la violence physique :

- « Inceste » (femme, 49 ans),
- « Avoir subi l'inceste étant enfant » (femme, 74 ans),
- « Violence parentale » (femme, 22 ans),
- « Violence paternelle » (homme, 47 ans),
- « Punitives parentales » (homme, 79 ans),
- « Enfant battue, aucun service social n'est venu me sortir de là » (femme, 55 ans).

Le manque d'affection ou d'attention de la part des parents est aussi très présent dans des témoignages à dominante féminine :

- « Le manque d'amour de ma maman » (femme, 70 ans),
- « Mon père n'a pas voulu de moi parce que j'étais rousse » (femme, 42 ans),
- « Le fait d'être homosexuelle et pas acceptée par mes parents » (femme, 61 ans).

Un nombre significatif de déclarations porte sur des relations horizontales entre frères et sœurs, arbitrées de manière inique par les adultes ou directement conflictuelles :

- « Ma mère ne m'aime pas à cause de ma sœur qui est une sorcière » (femme, 45 ans),
- « Pas de cadeau de Noël pour moi alors que mes frères et sœurs en avaient sous prétexte que j'étais grande et que je pouvais comprendre. Je suis devenue adulte et je n'ai toujours pas compris » (femme, 55 ans),
- « Rivalité entre sœurs » (femme, 56 ans),
- « Différence flagrante de l'éducation et l'amour des enfants de famille recomposée » (femme, 66 ans),
- « Ma grand-mère faisait des cadeaux à mes cousines et pas à moi » (femme, 52 ans),
- « J'ai grandi en famille d'accueil et j'étais traitée moins bien que les autres enfants dont ma famille d'accueil s'occupait. J'étais sans cesse rabaissée et infantilisée, au point où je ne pouvais pas m'habiller comme je le voulais même à 17 ans ! » (femme, 24 ans, bac pro, sans emploi, couple avec enfants, proche du RN),
- « Un traitement différent venant des membres de ma famille envers moi par rapport à mes sœurs » (femme, 22 ans).

Les enjeux financiers ne sont pas absents :

- « Accusée d'être une voleuse par ma sœur » (femme, 75 ans),
- « La compagne de mon père et son gendre qui ont vidé tous les biens de valeur dans ma maison de famille » (femme, 50 ans),

« Mon père m'a déshéritée » (femme, 67 ans),
« Le fait que ma mère me demande d'utiliser de l'essence pour quelqu'un que je ne connais pas alors que j'ai à peine les moyens de faire un plein par mois » (ouvrier, 22 ans, proche du NPA).

L'arbitraire judiciaire

« Injustice face à la justice », « Injustice pénale » : de multiples récits, souvent détaillés, rendent compte d'expériences malheureuses accumulées en ayant affaire avec le monde judiciaire.

Les litiges concernant la voiture – achat, assurance, accidents... – sont nombreux : « Les contrôles radar qui sont plus répressifs que sécuritaires » (homme, 52 ans), « Condamnation pour une infraction routière pour laquelle je ne suis pas coupable » (homme, 57 ans), « Conflit avec un expert en assurance » (femme, 75 ans), et pourraient faire penser à une focalisation sur des affaires de moindre importance. C'est qu'en fait, la voiture est centrale dans la vie de beaucoup de Français :

« Ma voiture, que j'avais depuis deux ans, a été rayée profondément dans un centre commercial et, malgré une caméra tournante, je n'ai jamais eu de suite, cela m'a affectée, je me suis mise à boîter dans les vingt-quatre heures, j'ai donc décidé avec ma franchise d'assurance de la faire repeindre, il m'a fallu deux mois pour m'en remettre » (femme non active, 54 ans, brevet, propriétaire d'une maison dans le périurbain de Nantes, proche du RN),

« Me faire condamner pour un accident en ville où mon bébé a été gravement blessé et un piéton mis en incapacité de travailler s'est suicidé. La responsable de la collision était une femme qui conduisait, trop vite, la voiture de fonction de son amant, inspecteur de police. Mes témoins ont été déboutés, le sergent de police qui me soutenait a été muté à l'autre bout de la France... Bref, un bas arrangement pour que le policier qui avait laissé conduire son véhicule par une civile soit couvert » (femme, 81 ans, bac +2, proche de Renaissance).

D'autres personnes ont eu maille à partir avec l'univers judiciaire pour des conflits professionnels :

« Quand le tribunal administratif a refusé de reconnaître la faute inexcusable de mon ancien employeur, quand mon avocat a laissé passer la date pour pouvoir envoyer mon ancien employeur aux prud'hommes, quand mon assurance chômage a refusé de payer les mensualités de mon crédit immobilier après mon licenciement, quand mon assurance chômage, [l'établissement] de prêt immobilier et la banque n'ont toujours pas respecté le jugement de la cour d'appel, alors que j'ai gagné » (femme, 53 ans, bac +2).

Les affaires familiales sont également évoquées :

« Ma conjointe condamnée à payer des pensions alimentaires à son ex qui gagne trois fois plus qu'elle et ne s'occupe pas des enfants » (homme, 56 ans),

« Je n'ai pas la garde de ma fille alors que je m'en occupe » (femme, 30 ans).

Plusieurs se disent impuissants face à une machine-rie judiciaire arbitraire :

« La police est venue me chercher à mon domicile sur dénonciation calomnieuse » (homme, 45 ans),

« Ne pas avoir les moyens de se défendre juridiquement » (femme, 77 ans),

« Problèmes de non-respect des règles de leur métier de la part de notaires et membres de la justice » (femme, 76 ans).

Pendant ce temps, les vrais criminels ne sont pas inquiétés :

« La condamnation d'une personne en légitime défense qui n'a fait que se défendre contre une intrusion chez lui » (employée, 32 ans, bac +2, propriétaire d'un appartement dans l'agglomération lilloise, proche de Debout la France),

« Les brigands qui ne sont pas emprisonnés et laissés en liberté » (homme, 66 ans, propriétaire d'une maison, Bretagne, hors AAV, proche de Renaissance),

« Le fait que les agresseurs au couteau ne soient pas condamnés, comme les agresseurs de personnes âgées. Par contre, une personne qui vole

un camembert pour nourrir ses enfants se fait incarcérer. Inadmissible » (58 ans, femme au foyer, bac +2, propriétaire d'une maison dans le péri-urbain parisien, proche des Républicains).

Surtout s'ils font partie de groupes protégés :

« L'inégalité des peines pour les personnes politiques ou personnalités célèbres » (femme, 71 ans, bac+2, revenus moyens supérieurs, propriétaire d'un appartement au centre de Lyon, proche des Républicains).

En fait :

« La "justice" française n'est qu'une pure illusion. L'assassin de mon petit frère est dehors après seulement huit ans et demi de prison. Mon frère est mort et, nous, sa famille, on pleurera jusqu'à la fin. Nous, on a pris perpette et on n'a rien demandé » (femme, 41 ans, bac, Occitanie, pas de proximité partisane).

Des pouvoirs iniques et opaques

L'arbitraire dénoncé à propos du monde judiciaire se retrouve dans d'autres types d'institutions ou organisations. C'est particulièrement net dans les entreprises où se produisent des événements à la fois pénibles et difficiles à comprendre :

« Licenciement abusif », « Discrimination syndicale », « Le passage d'échelons à la tête du client », « Injustice de la part de l'administration française », « Favoritisme », « Triche » « Clientélisme », « Dénigrement », « Impossible de trouver un stage sans piston », « Ne pas avoir droit aux prestations sociales »

ou encore :

« Demande de logement social et toujours rien depuis cinq ans » (femme, 49 ans, profession intermédiaire, Paris).

On rencontre également :

« Ne pas être reconnu à sa juste valeur. Être sanctionné sans raison ou par erreur. Ne pas avoir obtenu un poste ou une prime malgré les efforts fournis » (homme, 65 ans),

« Le départ à la retraite considéré comme une sanction : l'État nous radie de l'Éducation nationale », « Devoir attendre dix ans pour être titulaire » (homme, 77 ans),

« Avoir pris un congé parental qui a permis d'embaucher une jeune personne à ma place et qu'ensuite ce congé ne soit pas pris en compte pour ma retraite » (femme, 64 ans, propriétaire d'une maison hors aire urbaine en Bourgogne-Franche-Comté, catholique pratiquante sans proximité partisane).

Dans le cas suivant, des explications sont invoquées, qui suggèrent une vision étriquée, à courte vue, des décideurs :

« À plusieurs reprises, on a refusé ma candidature malgré un *matching* parfait entre mon profil et la description du poste. La raison évoquée pour le refus à l'un des postes qui m'a été refusé m'a donné l'impression d'être pris pour un con : "je n'aimais pas le ton des couleurs de votre CV". Une autre injustice ? Le refus de la revalorisation de mon salaire malgré une hausse de mes responsabilités et maintenant trois ans d'expérience sur le poste que j'occupe. La raison ? Pourquoi est-ce qu'on augmenterait un contractuel, il devrait déjà être heureux de profiter de la hausse des points d'indice » (homme, 29 ans, études supérieures longues, profession intermédiaire, proche des Écologistes).

Une partie des griefs relèvent du déficit de reconnaissance au travail. On les retrouvera lorsque les personnes interrogées exprimeront des rivalités avec des collègues dans la partie suivante⁷ :

« Des petits chefs incompetents qui se prennent pour des dieux » (retraîtée, 61 ans),

« Promotion automatique de "quiches" » (66 ans, retraité).

7. Voir « La tentation de la rivalité mimétique » dans la partie suivante.

Ici, le responsable de l'injustice est plutôt l'encadrement, l'administration, l'institution, le pouvoir.

Moins souvent, d'autres domaines que le travail sont cités :

« On m'a imposé d'installer une fosse septique qu'on m'a interdit d'utiliser au bout de deux ans » (homme, 81 ans),

« Quand j'expose des constats et que je demande au bureau si nous allons améliorer les choses ou pas, les membres du bureau restent muets ou bien ont trouvé ma démarche haineuse et me demandent de quitter l'association » (homme, 64 ans).

On trouve enfin quelques traces d'un problème majeur pour lequel des décisions gouvernementales injustifiées auraient été imposées à tous : « Vaccin Covid obligatoire » (homme, 52 ans), « Covid obligation de se vacciner » (femme, 41 ans). Et face à ces injustices, il ne sert à rien de se révolter : « Le fait de dire les choses en face m'a coûté très cher » (homme, 78 ans).

Injustices spatiales

On a vu que, dans l'ensemble (première partie), les réponses à la question ouverte sur l'injustice montraient une distribution géographique très contrastée. Cependant, les dénonciations d'injustice ne portent que dans un petit nombre de cas sur des enjeux spatiaux explicites. Il s'agit alors parfois de références à une opposition ville/campagne, Paris/province...

« J'habite en campagne et quand on voit tout ce qui nous est inaccessible comparé à des gens qui habitent en ville » (homme, 20 ans, brevet, inactif, résidant hors aire urbaine en Nouvelle-Aquitaine, sans proximité partisane),

« Ne pas être bien considérée car je viens de la campagne » (femme, 37 ans, cadre, locataire d'un appartement en banlieue parisienne, proche du Parti socialiste),

« Ceux qui se garent comme des Parisiens et qui utilisent deux places alors que le parking est plein » (homme, 56 ans, hors aire urbaine en Bourgogne-

Franche-Comté, profession intermédiaire, bac +2, proche du MoDem) ;

ou centre-ville/banlieue :

« Stigmatisation du lieu de vie car je vis en banlieue dans une cité » (femme, 47 ans, profession intermédiaire, bac +2, locataire d'un appartement en banlieue parisienne, proche des Écologistes),

« Être jeune à Argenteuil, 100 000 habitants et pas de lycée public avant les années 1970 » (homme, 86 ans, diplômé du supérieur, Sud) ;

à moins qu'ils ne fassent allusion, indirectement, à des différences entre quartiers :

« Les "cassos" en bas de chez moi qui squattent la rue » (femme, 29 ans, cadre, locataire d'un appartement au centre d'une ville moyenne de Normandie, sans proximité partisane).

D'autres, enfin, dénoncent des discriminations fondées sur des identités régionales :

« Lorsque j'étais jeune, je passais mes vacances en Alsace avec ma sœur et nous avions une bande de potes en rivalité avec un groupe de filles alsaciennes qui ne supportaient pas que deux filles du Sud arrivent à avoir plein de copains "alsaciens" qui nous préféraient à elles. Les "adultes" alsaciens ne nous faisaient pas de cadeaux : par exemple, nous ne pouvions pas faire de plongeon dans la piscine, mais elles, oui ; nous ne pouvions pas entrer dans l'espace piscine habillées alors qu'elles oui, etc. » (48 ans, Sud, employée, bac +2, proche de LFI),

« Dans une entreprise bretonne, être défavorisé car non-Breton, au profit de collègues bretons » (artisan, Auvergne-Rhône-Alpes, proche du Parti animaliste).

La rareté de ces expressions peut surprendre : l'espace se prêterait à une concurrence entre voisins, une dimension spatiale de la rivalité mimétique (voir troisième partie). Cela ne fait pas manifestement partie du répertoire de dénonciation des injustices par les personnes interrogées. Cela laisse penser que la cohabitation dans une société locale ou dans un quartier est moins problématique qu'on ne pourrait le penser, moins en tout cas que la collaboration au travail ou la vie de famille.

La pauvreté comme condition

Les différentes familles d'injustice évoquées jusqu'ici peuvent être considérées comme des problèmes de société en ce qu'elles font référence à des actions et à des processus dont on peut au moins imaginer qu'ils puissent être prévenus, contestés ou inversés. Cela dit, ce serait une extrapolation discutable de prétendre que ces dénonciations renvoient à la critique explicite d'une organisation sociale ou d'un régime politique spécifiques. Le cas de la pauvreté, assez présent dans l'ensemble des récits et parmi les plus poignants, est emblématique d'une approche qui reste descriptive et hésite à globaliser. Faute d'identifier des causes au problème soulevé, elle ne suggère aucune solution, même en négatif.

On trouve ainsi :

- « Pauvreté » (homme, 61 ans),
- « Pauvreté : ne pas pouvoir emmener ses enfants jouer avec les autres » (femme, 23 ans),
- « Ne pas manger à sa faim, ne pas pouvoir se faire soigner les dents faute d'argent » (femme, 68 ans),
- « Devoir se priver pour se nourrir » (homme, 35 ans),
- « Ne pas partir en vacances comme les autres enfants » (femme, 45 ans),
- « Trimer comme commerçant pour une maigre retraite » (homme, 52 ans),
- « J'aurais aimé avoir plus d'argent pour sortir voir des spectacles – de la danse –, aller au restaurant, mais je vis normalement, je mange, c'est déjà bien » (femme, 80 ans).

Ce sont des situations qui vous marquent pour la vie :

- « Le fait de ne pas pouvoir accéder à des sorties par manque d'argent quand j'étais enfant ou adolescent » (homme, 63 ans),
- « Ne pas avoir pu faire d'études » (homme, 53 ans, profession intermédiaire, bac pro, revenus modestes).

Être pauvre, si l'on en croit ceux qui le sont ou l'ont été, c'est surtout se trouver à la mauvaise place.

Une société injuste

Face à cette apparente résignation, les discours qui relient dénonciation des injustices et choix de société retiennent d'autant plus l'attention. Deux familles de discours pourraient être distinguées : « Je n'ai jamais ressenti d'injustice dans mon pays, la France » (artisane, 38 ans, proche du Parti socialiste) et « Je vis en France pays de l'injustice sociale » (artisan, 51 ans, sans préférence partisane), mais ce niveau de généralité est rare.

Pourquoi ces injustices ? Cela peut provenir de « La différence de salaire entre les grands patrons et les ouvriers » (sans activité, 52 ans, bac, en couple avec enfants, locataire d'un appartement dans une petite ville, proche du RN). Mais ce genre d'explication systémique apparaît ultraminoritaire. Correspond-elle à une idée si bien intégrée qu'elle n'aurait pas besoin d'être explicitée ? Ou, au contraire, s'agit-il de l'effacement massif de l'idée de lutte des classes ? L'absence de cette ressource explicative, même sur des sujets qui pourraient lui aller comme un gant, comme on l'a vu pour la pauvreté, ainsi que l'absence quasi totale du mot « exploitation [de l'homme par l'homme] » ou d'autres vocables appartenant au même champ sémantique – comme « capital » (0 mention), « capitaliste » (0), « capitalisme » (0), « libéralisme » (0) « néolibéral » (0) ou même « domination » (1 mention de la part d'une sympathisante de Génération.s âgée de 67 ans) – dans l'ensemble du corpus font nettement pencher l'interprétation en faveur de la deuxième hypothèse. C'est aussi l'occasion de prendre la mesure de l'extinction spectaculaire d'imaginaires politiques qui, en positif ou en négatif, ont organisé la conflictualité politique autour du rapport gauche/droite pendant des années.

Six clivages, anciens ou plus récents, se font jour. Ils évoquent des réalités de portée sociétale, mais qui ne s'accompagnent pas d'une théorie générale du monde social.

Les écarts de revenu et leurs conséquences

« La différence de richesse entre un footballeur, une influenceuse ou un rappeur et les personnes qui travaillent nuit et jour pour être à découvert et être au bout du rouleau » (artisane, 38 ans, BEP, revenus modestes, propriétaire d'une maison dans le périurbain d'une ville moyenne des Hauts-de-France, sans proximité partisane),

« Les personnes qui ont beaucoup d'argent sont beaucoup mieux traitées » (femme, 61 ans, cadre, propriétaire d'un appartement, banlieue d'une métropole en Auvergne-Rhône-Alpes, sans proximité partisane),

« Le plafond de verre lié à un milieu social moins élevé : frein à l'obtention de postes d'encadrement de haut niveau » (homme, 63 ans, bac +2, propriétaire d'une maison en banlieue parisienne, proche du Parti socialiste), «

« L'héritage reçu par certains et pas par d'autres » (employé, 55 ans, propriétaire d'une maison et deux voitures dans le périurbain d'une grande ville de Bretagne, proche de Renaissance).

Les inégalités produites par les politiques publiques

« Oulala ! Il y en a beaucoup. Les grèves incessantes des cheminots, nos députés très peu présents dans l'hémicycle, la répartition des aides européennes en particulier dans le domaine de la PAC, la situation des paysans en France, les taxes exorbitantes sur les droits de succession, les carburants, l'électricité et bien d'autres produits, le fait de payer un abonnement EDF en plus de sa consommation et la part du CE [comité d'entreprise] d'EDF, etc., etc., etc. » (retraité, 64 ans, études supérieures longues, revenus moyens-supérieurs, propriétaire d'une maison dans le péri-urbain d'une grande ville en Auvergne-Rhône-Alpes, proche de Renaissance).

On note aussi « Les injustices face à l'accès aux soins ou à l'éducation » (homme, 25 ans), « L'augmentation de la durée du temps de travail pour partir à la retraite à taux plein » (femme, 62 ans), « La loi sur la retraite à 64 ans » (homme, 58 ans), « Le montant des

retraites » (femme, 40 ans), « L'injustice scolaire » (homme, 28 ans), « La mauvaise prise en charge de la CPAM [l'assurance-maladie] pour les dents » (homme, 57 ans).

La fiscalité est mise en cause :

« À peu près toutes les mesures de droite favorisant les riches et affaiblissant les autres » (homme, 39 ans, cadre, propriétaire d'une maison dans le centre d'une grande ville d'Auvergne-Rhône-Alpes, proche de Génération.s),

« Des impôts mal répartis » (retraité, 68 ans, revenus moyens-supérieurs, propriétaire d'un appartement à Nantes, proche des Écologistes),

« Payer des impôts quand on voit ce qu'ils en font » (ouvrier, 48 ans, propriétaire d'une maison et deux voitures dans le périurbain parisien, proche du RN),

« Nous forcer à changer de véhicule pour passer à l'électrique, rajouter une taxe alors que les gens qui sont très riches la payeront aussi, mais, au vu de leur fortune, cela ne les impactera pas autant qu'un citoyen de la classe moyenne ou moins » (ouvrier, 39 ans, locataire d'un appartement dans le centre d'une grande ville de la région Sud, proche de LFI).

Au-delà de l'argent, il y a souvent aussi un sentiment de maltraitance : « Mépris social » (homme, 52 ans).

Devant ces injustices, provoquées par des acteurs identifiables, la réaction peut être féroce :

« Les indemnités chômage ont été baissées par ce fumier de Macron, la retraite à 64 ans que cette crevure de Macron à mise en place » (ouvrier, 49 ans, propriétaire d'une maison dans le péri-urbain d'une grande ville de Bourgogne-Franche-Comté, proche des Écologistes),

« Si le gouvernement touche au RSA des gens, le peuple va tuer les bourgeois, les politiciens et tout qui va avec ! Les gens sont extrêmement énervés, prêts à tuer, même des flics. Ce sera le bordel absolu, vous allez voir... Essayez de mettre le RSA sous condition et vous allez mourir. Personne ne pourra protéger les hautes têtes. Le peuple est à bout » (homme, 35 ans, inactif, célibataire avec enfants, CEP, locataire d'un appartement en banlieue parisienne, sans proximité partisane).

Trop riche, mais trop pauvre

« Classe moyenne, donc peu d'aides » (employé, 56 ans, bac pro, revenus moyens-supérieurs, propriétaire d'une maison et de deux voitures dans une ville moyenne de Bretagne, proche du Parti socialiste),

« Les aides de l'État toujours pour les mêmes » (femme, 44 ans, profession intermédiaire, revenus moyens-supérieurs, propriétaire d'une maison et de trois voitures dans une ville moyenne des Hauts-de-France, sans proximité partisane),

« Je fais partie des foyers qui subissent toutes les hausses d'impôts et taxes mais jamais d'aide » (femme, 45 ans, cadre, études supérieures longues, revenus modestes, propriétaire d'une maison au centre d'une métropole d'Occitanie, proche des Écologistes).

Prime à la paresse

La mise en cause des « bons à rien » résume un propos largement répandu dans le corpus. Il y a plusieurs angles d'attaque, mais le message est toujours clair :

« Privilégier les fainéants qui ne veulent pas travailler alors que je travaille et j'ai du mal à m'en sortir » (artisane, 41 ans, célibataire sans enfant, propriétaire d'une maison dans l'agglomération lilloise, proche d'Horizons),

« Je travaille et je ne peux pas acheter des cadeaux de Noël alors que ceux qui ne travaillent pas reçoivent une prime de Noël. Je ne peux pas acheter une voiture, je vais à pied au travail, ceux qui ne travaillent pas ont un tarif pour le bus » (employée, 53 ans, bac +2, locataire d'une maison dans la banlieue d'une grande ville des Pays de la Loire, proche du RN),

« Payer pour les personnes qui ne veulent pas travailler » (femme, 24 ans, inactive, sans proximité partisane),

« Faire payer sans arrêt des impôts aux personnes qui travaillent beaucoup et gagnent de l'argent pour faire profiter de cet argent à des individus qui ne veulent rien faire et profitent de la société »

(retraité, 73 ans, revenus supérieurs, propriétaire d'une maison et de deux voitures dans une grande ville de Bourgogne-Franche-Comté, proche de Renaissance),

« Certaines personnes touchent une retraite alors qu'elles ne méritent pas » (ouvrière, 38 ans, propriétaire d'une maison en Bretagne, trois voitures, proche du RN),

« Logements sociaux neufs et tout confort pour des gens plutôt jeunes, qui, la plupart, ne travaillent pas et touchent des allocations, alors qu'il y a tant de SDF à la rue... » (retraîtée, 68 ans, bac +2, Paris, proche de l'Union des démocrates et indépendants, UDI),

« La non-reconnaissance de l'État face aux personnes qui travaillent et ne vivent pas au crochet de la société » (artisane, 56 ans, CAP, revenus moyens-inférieurs, propriétaire d'une maison dans le périurbain d'une ville moyenne des Hauts-de-France, proche du RN).

Les étrangers privilégiés

Cette famille doit être distinguée de la précédente car, cette fois, les coupables ne sont plus les paresseux, mais les étrangers. Il s'agit d'un groupe plus restreint de répondants, et aux préférences partisanes plus ciblées :

« L'immigration et l'islamisation de mon pays » (retraité, 68 ans, bac +2, revenus modestes, propriétaire d'une maison hors aire urbaine du Centre-Val de Loire, catholique pratiquant occasionnel, proche des Patriotes),

« La priorité aux étrangers : travailler pour nourrir, soigner, loger tous les clandos et tous ceux qui profitent du système... » (employée, 51 ans, locataire d'un appartement en banlieue parisienne, proche de Reconquête !),

« Injustice quant au traitement des victimes françaises eu égard à la présence de trop nombreux OQTF sur le territoire français » (homme, 53 ans, profession intermédiaire, études supérieures longues, revenus moyens-inférieurs, propriétaire d'un appartement à Lyon, proche du RN).

Le politique comme problème

Le dernier sous-ensemble se caractérise par une remise en cause de la « classe politique », c'est-à-dire d'individus privilégiés parce qu'ils disposent d'un pouvoir :

« Si, nous, les citoyens, on touche, admettons, 1 500 euros, le président ou le ministre devrait toucher le même salaire, au moins il saurait la misère des gens » (ouvrier, 45 ans, sans diplôme, faibles revenus, propriétaire d'un appartement dans une grande ville de la région Sud, sans proximité partisane),

« Toute-puissance des élus » (retraité, 68 ans, études supérieures longues, locataire d'une maison hors aire urbaine en Auvergne-Rhône-Alpes, sans proximité partisane),

« La gabegie incroyable de nos élus, la gestion calamiteuse des finances de l'État » (artisan, 62 ans, propriétaire d'une maison en banlieue d'une métropole en Auvergne-Rhône-Alpes, proche du RN).

Mais :

« Je n'ai pas été reconnu à ma juste valeur en tant qu'élu » (homme, 78 ans, propriétaire d'une maison dans le périurbain d'une petite ville d'Occitanie, sans proximité partisane).

Un autoportrait psychopolitique de la société française

La liste très consistante des injustices subies, que la deuxième partie de ce texte a documentée, ne suffit pas à rendre compte de l'ensemble du portrait de la France sous injustice que l'enquête nous aide à dessiner. Ce qui manque, et que cette troisième partie explore, ce sont d'autres points de vue, souvent inattendus, d'autres découpages, parfois surprenants, qui nous permettront ensuite de réunir, dans la quatrième partie, l'apport de ces discours différents à l'ensemble. Comme on va le voir, ce sont les impressionnantes figures de l'individu, celles de la victime et d'autres personnages connexes, qui caractérisent cette composante du corpus. Cela incite à regarder sous un autre jour la partie précédente, qui, en première approche, semblait clairement impliquer la société dans son ensemble. Comme on va le voir, le continuum des récits d'injustices, qui va d'un centrage assumé sur l'individu en butte à un environnement négatif à une prise en compte de la société comme un tout agissant, est manifeste. Dans tous les cas, l'idée de justice est implicitement présente et, avec elle, les politiques de justice. Il s'agit bien de politique, mais d'une psychopolitique⁸ : les individus s'invitent sur la scène publique avec leurs problèmes, leurs enjeux et leurs demandes d'individus.

« Que suis-je en droit d'espérer ? »

La question d'Emmanuel Kant (« *Was darf ich hoffen?* »⁹) n'est pas absente des réponses des

Français sur l'injustice. Compte tenu de la question posée, elle apparaît en négatif : qu'est-ce qui ne m'est, ne me sera pas, ne m'aura pas été permis d'espérer ? Une partie, minoritaire, de l'échantillon s'oriente vers des généralisations qui supposent une certaine mise à distance. L'injustice ? « Toute ma vie », répond l'une (femme, 34 ans, cadre, propriétaire d'une maison à Strasbourg, en couple avec enfants, proche du RN). Quand un autre déclare : « Une seule : ma naissance. Je ne me remettrai jamais de cette chute dans la matière brutale et le temps meurtrier. J'incarne la révolte absolue. Je fais mienne cette pensée de Cioran : "Seul est subversif celui qui met en cause le fait même d'exister. Tous les autres, l'anarchiste en tête, pactisent avec l'ordre établi" » (retraité, 70 ans, sans diplôme, revenus modestes, vivant seul, propriétaire d'une maison située dans le périurbain d'une ville moyenne du Sud, proche de Reconquête !). Mais « C'est quoi une injustice ? C'est moi le juge ou c'est les autres ? » (retraité, 71 ans, revenus moyens-supérieurs, vivant en couple sans enfant, propriétaire de deux voitures et d'une maison située dans le périurbain d'une ville moyenne du Sud, sans préférence partisane). Il y a certes, en réponse à cette question pétrie de sagesse, quelques raccourcis assassins comme celui-ci : « Macron » (ouvrier, 51 ans, revenus moyens-inférieurs, vivant seul, propriétaire d'une maison dans le périurbain de Rennes, proche du NPA).

Cependant, pour beaucoup de Français, ces deux énoncés « La vie n'est jamais juste » (femme, 32 ans, artisane, bac pro, revenus faibles, vivant seule, locataire d'un appartement dans une grande ville de Bretagne, sans proximité partisane) et « Que du

8. Jacques Lévy, *L'humanité : un commencement. Le tournant éthique de la société-Monde*, Paris, Odile Jacob, 2021.

9. La question « Que suis-je en droit d'espérer ? » figure dans le « Canon de la raison pure » (*Critique de la raison pure*, 1781-1787, II.2.) comme l'un des trois domaines dans lesquels la maîtrise de la raison peut apporter aux humains dans leur recherche pratique d'une vie bonne. Les deux autres sont : « Que puis-je savoir ? » et « Que dois-je faire ? ».

bonheur ! » (ouvrier, 49 ans, vivant en couple avec enfants, propriétaire d'une maison dans l'agglomération lilloise, sans proximité partisane) sont vus tous deux comme partiellement vrais et, jusqu'à un certain point, se combinent.

Certains font preuve d'humilité en reconnaissant que les responsables des événements négatifs qui les ont marqués, ce sont d'abord eux-mêmes :

« Non je n'ai pas de ressenti de sentiment d'injustice tout au long de *my life*, seulement des conflits que j'ai perdus et en conséquence des frustrations des échecs dont je me sens seul responsable » (homme, 79 ans),

« Plutôt de mauvais choix, de carrière et d'ordre privé » (femme, 69 ans).

D'autres évoquent des forces extérieures insaisissables : « Des injustices, il y en a tout le temps, c'est la vie » (homme, 43 ans), « Manque de chance » (homme, 59 ans), « Le destin » (homme, 34 ans), « Le karma » (femme, 77 ans) ; ce qui peut conduire, à l'inverse, vers le choix de l'optimisme : « Je suis d'un naturel très positif, et j'ai souvent tendance à oublier les événements négatifs de ma vie. Je considère aussi que j'ai beaucoup de chance dans ma vie, de par le milieu où je suis née tout particulièrement » (femme, 21 ans).

Ces quelques citations nous font toucher du doigt un dégradé sans rupture, un ensemble élastique qui fait qu'on peut indexer ou non au registre de l'injustice différentes expériences biographiques et que, si on le fait, la responsabilité des situations injustes que l'on a vécues peut relever d'ambiances sociales diffuses ou, au contraire, d'acteurs qui ont un nom. Dans tous les cas, cependant, l'individu est central et c'est un individu en société, un être social d'un bout à l'autre. Même si ses griefs ne visent pas l'État, les élus ou les politiques publiques, ils concernent le politique comme figure du tout, ne serait-ce que par l'usage d'un mot (« in-justice »), qui associe la souffrance ou le malheur à l'inverse d'un monde juste comme construction humaine à laquelle, implicitement, il se réfère.

En explorant ce qui apparaît au premier abord comme des marges, d'ailleurs très consistantes, de la discussion sur la justice, on prend conscience qu'il

n'y a pas de rupture avec ce que nous avons traité jusqu'ici comme le cœur du sujet.

Corps défaillants

Commençons par l'essentiel :

« Il y a toutes sortes d'injustices dans la vie, qu'elles soient naturelles ou causées par un tiers » (femme, 39 ans),

ce qui peut aussi se traduire par :

« Je vais mourir, mais je suis innocent » (homme, 76 ans),

« La mort » (femme, 44 ans),

ou, plus spécifiquement :

« Perdre son papa petite » (femme, 71 ans),

« Le décès de mon époux » (femme, 34 ans),

« La mort de notre fille » (femme, 42 ans),

« Décès familiaux de personnes trop jeunes » (femme, 65 ans),

« La perte de ma famille dans un accident de voiture » (homme, 34 ans),

« Le décès de mon mari pendant le confinement. Interdiction d'aller lui rendre visite bien qu'il ne soit pas décédé du Covid. Mourir seul sans sa famille à ses côtés, c'est affreux » (femme, 64 ans).

L'évocation de la mort comme d'une injustice est banale dans les conversations, surtout si le décès est « prématuré ». Ici, cependant, le contexte est différent : il est demandé aux personnes interrogées de déclarer une ou plusieurs injustices directement subies.

Les troubles de l'univers mental sont ainsi cités :

« *Anxiety and stress* » (femme, 21 ans),

« Je souffre de bipolarité, ce qui m'empêche de faire pas mal de choses, notamment ça limite mes relations avec les autres. C'est frustrant, mais je suis bien conscient que je ne suis pas le seul à avoir des problèmes » (homme, 35 ans),

« Injustice vis-à-vis de la maladie » (femme, 66 ans),

« Le fait de me trouver moins intelligent que d'autres, plus difficile de retenir les choses, de comprendre » (homme, 24 ans).

Dans un registre intermédiaire, où l'individu peut avoir une certaine prise sur l'événement, le rapport à la procréation apparaît aussi : « Subir un enfant non désiré » (homme, 65 ans), « Fausse couche » (femme, 30 ans), « Le fait de ne pas avoir d'enfant » (homme, 49 ans), « Nous n'arrivons pas à avoir de garçon » (femme, 37 ans). Les animaux de compagnie peuvent appartenir à un registre affectif comparable : « Quand mon premier chat s'est fait écraser » (femme, 34 ans). Évoquer l'injustice est-il ici seulement une façon de parler ? Pas si sûr...

La fatigue d'être soi

Pas si sûr, car le spectre de l'injustice affiche sa présence dans le monde de la vie personnelle, de l'intime et des interactions avec d'autres individus : « jalousie », « calomnies », « ragots », « mensonge », « tromperie », « trahison », « fausses accusations », « manque de respect », « incompréhension », « indifférence ». La vie sentimentale est bien présente : « Me promettre monts et merveilles et me la faire à l'envers par la suite » (femme, 46 ans), « Avoir été quitté par une femme sans explication » (homme, 66 ans). Beaucoup mentionnent les épreuves liées à la séparation ou au divorce, mais on trouve aussi des souffrances plus générales :

« Être seul ! » (homme, 74 ans),

« Célibat » (femme, 75 ans),

« Je n'ai jamais eu la chance de vivre de relation amoureuse » (homme, 23 ans),

« Me sentir abandonnée, mal aimée, n'intéressant personne » (femme, 55 ans),

« Les regards des gens envers moi » (femme, 48 ans).

Il y a des reproches précis relevant du sentiment d'avoir été trompé et trahi par quelqu'un qui a abusé de la confiance de sa victime :

« Mon ex-mari m'a volé des tableaux alors qu'il le nie » (femme, 61 ans),

« Quand mon ex m'a promis le mariage et il a que fait un pacs, je suis venue du Brésil à cause de lui. Puis il m'a trompée et m'a abandonnée avec notre petite fille de 3 ans, je n'étais pas en forme après la grossesse, je ne parlais pas encore français, j'ai découvert qu'il avait quelqu'un d'autre et il s'est marié avec elle. Maintenant, il veut que je quitte la maison et me forcer à la vendre. J'avais vendu ma maison au Brésil, je n'ai plus où aller avec ma fille et mes chiens. Je suis éleveuse professionnelle, les installations sont dans cette maison » (femme, 50 ans).

Toutefois, quand l'injustice consiste à « être en couple ou inversement être célibataire » (femme, 60 ans), c'est que l'on sort de la factualité pour aller vers des situations psychiques complexes, mais dans lesquelles l'individu se sent en droit de demander au reste de la société au moins qu'on l'écoute et qu'on l'aide à résoudre des problèmes à la fois pesants et divers :

« La non-prise en charge psychologique suite au suicide de ma mère » (femme, 69 ans),

« Manque de reconnaissance » (homme, 37 ans),

« Manque de considération dans mon travail » (femme, 59 ans),

« Injustice dans des cercles amicaux » (homme, 19 ans),

« Ne pas avoir été sélectionné pour des castings » (homme, 26 ans),

« Manque de place dans le métro, pas d'escalator en fonction de mon problème de genoux » (femme, 47 ans).

Il y a bien parfois des coupables repérables, mais les dégâts sont d'ordre psychologique :

« Les menteurs et les grandes gueules prennent trop d'importance dans le quotidien » (femme, 60 ans),

« Au collège, j'ai été moquée par d'autres élèves, mais c'est encore moi aujourd'hui qui y pense et continue de ne pas avoir confiance en moi alors que les autres m'ont oubliée depuis longtemps... » (femme, 54 ans).

Les événements subis peuvent s'enchaîner et créer une accumulation de souffrances psychiques difficilement réversibles :

« Enfant : punie plus sévèrement que mes frères et sœurs, car aînée de la tribu donc je devais être un exemple. Ado : exclue par des camarades pour des histoires de marque vestimentaire. Jeune adulte : impossible de me diriger vers les études de mon choix car métier soi-disant "pas pour les femmes". Adulte : promotion retardée par rapport à un collègue masculin sous le motif de respect de quotas » (femme, 49 ans, profession intermédiaire).

Au bout du compte, la sécurité affective minimale qu'on serait en droit d'attendre n'arrive jamais : « Ne pas être reconnue comme une adulte » (femme, 75 ans).

Ces discours expriment la perception, mais aussi l'analyse, parfois très réflexive, d'une maltraitance profonde même si elle est diffuse. Ils sont indissociables des logiques de développement des personnes, des phénomènes typiques des sociétés d'individus¹⁰. Ce qui fait souffrir, c'est aussi la conséquence de l'autonomie. Dans une société à organisation communautaire, où chacun avait une place déterminée par d'autres et s'y tenait, on risquait beaucoup moins de rencontrer des situations critiques et de s'en plaindre. On évoluait dans un univers imposé, une « vallée de larmes » (*Ancien Testament*, « Livre des Psaumes », 84:7) scandée de catastrophes. Désormais, les accidents sont plus nombreux, mais on s'en remet souvent, la résilience dispose d'appuis interpersonnels et sociétaux pour aider à repartir, parfois sur de nouveaux chemins. Nos libertés cognitives se sont élargies : plus de projets donc aussi plus d'échecs. Nos libertés affectives se sont invitées dans nos vies : plus de sentiments, mais aussi plus de ressentiments.

Le processus d'autonomisation de l'individu, qui devient peu à peu un acteur doté de capacités stratégiques, se déploie sur la longue durée historique, avec une accélération dans les dernières décennies, où l'imbrication du positif et du négatif devient encore plus visible.

Dans les sociétés occidentales, la fatigue d'être soi¹¹ pèse d'un poids d'autant plus lourd que l'« être soi » est vécu et revendiqué. Cette mélancolie possède une composante d'échelle biographique : elle n'est pas seulement l'addition d'événements distincts, mais un parcours, de plus en plus multidimensionnel (dont la « carrière » et le « cycle de vie » ne sont que des composantes) et c'est aussi sur cet itinéraire, une demi-droite sans fin écrite, qui sert d'indicateur d'une vie réussie. Le fait que la métrique de l'autoévaluation est au moins autant qu'un flux qu'un stock rebat les cartes. En tout cas, dire qu'on a plutôt réussi sa vie constitue un énoncé fort et vertigineux car, si ce n'est pas le cas, que nous reste-t-il ?

Dans la partie quantitative de l'enquête, nous avons posé cette question : « Êtes-vous d'accord avec cette phrase : "Je considère mon parcours de vie comme plutôt réussi" ? ». 70 % ont répondu « oui », avec une grande homogénéité pour la plupart des variables qui caractérisent le profil des personnes, mais avec un maximum de 97 % chez les plus personnes à hauts revenus (plus de 3 350 euros nets mensuels) et un minimum de 48 % chez les personnes élevant seules leur(s) enfant(s). Entre ces deux extrêmes, les points hauts sont occupés par les cadres, les personnes de plus de 75 ans et les sympathisants des Républicains et les points bas par les célibataires sans enfants, les personnes à revenus modestes (moins de 1 300 euros nets par mois), les locataires, les personnes sans voiture, les habitants des petites villes ou des campagnes hors aires urbaines et les sympathisants du RN. Ces différents éléments donnent une idée de la relation complexe, mais bien réelle entre les attributs que les individus voient comme signes d'accomplissement et le lien politique associé, qui peut être traité par les intéressés comme une conséquence du reste, mais pas seulement : le niveau de vie, le mode d'habiter et

10. Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

11. Dans son ouvrage *La fatigue d'être soi* (Paris, Odile Jacob, 1998), Alain Ehrenberg a montré l'émergence de nouveaux troubles psychiques dans une société où les individus peuvent et doivent être autonomes.

la proximité politique entrent dans la composition d'une *Weltanschauung*, d'une représentation de soi au sein du monde. Cependant – l'ensemble de l'enquête l'a montré –, cela n'installe pas de relation hiérarchique directe entre ses différents éléments, qui sont davantage à comprendre comme des équivalents, différents aspects d'une même réalité.

Lorsqu'elles interviennent, non dans des conversations avec ses proches ou dans une interaction thérapeutique mais dans le cadre de réponses anonymes à une enquête, les déclarations qui associent la vie individuelle à l'injustice ne doivent pas être vues comme extérieures à la politique, mais plutôt être lues comme une demande de politiques de l'individu. Celles-ci pourraient consister en la mise à disposition d'aides dédiées et, en général, contribuer à créer des environnements favorables à l'acquisition par chaque personne de capacités de production et de soin de soi qui diminueraient ces insatisfactions. Cette vulnérabilité affective multiforme peut donc se tourner vers la société, mais peut aussi ouvrir sur des explications « auto-confinées » qui enferment la victime dans un bunker sans issue.

Ma vérité, leur déni

C'est le cas lorsqu'on a la sensation que ce qu'on dit n'est pas accepté comme vérité par autrui. Cette souffrance est souvent exprimée et elle est inquiétante, quelle que soit l'interprétation qu'on en fait : soit les personnes qui s'en lamentent disent vrai et il existe un mode d'exclusion spécifique qui prive une partie de la société du droit et du plaisir d'une conversation où il existe des énoncés suffisamment partagés pour que les interlocuteurs appellent cela « les faits » ou « la vérité » ; soit ces dénonciations révèlent un trouble consistant à attribuer un échec personnel au déni par les autres d'une réalité pourtant évidente.

« On ne me croit pas quand j'ai raison » (femme, 55 ans, cadre, études supérieures longues),

« Pas cru par des personnes alors que j'avais raison » (homme, 24 ans),

« Quand je dis la vérité et qu'on ne me croit pas » (femme, 46 ans),

« Être injustement accusée de faits dont je ne suis pas responsable » (femme, 33 ans),

« Être obligée de s'excuser pour quelque chose que l'on n'a pas fait » (femme, 26 ans),

« L'agression de mon voisin et le commissariat a refusé de prendre ma plainte » (homme, 62 ans),

« Les reproches de mon ex qui m'a quitté pour des soi-disant jalousies infondées » (homme, 54 ans).

« La dernière grosse injustice que j'ai ressentie, c'est lorsque, dans mon ancien travail, je me suis pris la tête avec le DRH et que celui-ci n'a pas assumé le comportement et les paroles qu'il avait eues en entretien individuel et qu'il a raconté une autre version afin que je sois sanctionné (mise à pied, puis rétrogradation). Comme je ne me suis pas laissé faire et que j'ai dénoncé cette injustice, il a commencé à me diffamer auprès de tout le personnel de l'entreprise et à me harceler moralement. J'ai dénoncé ce comportement auprès de différentes personnes (dont la direction), mais rien n'a été fait et on a même minimisé ce que je vivais. La finalité a été que je me suis fait licencier dix-huit mois plus tard et qu'après mon départ, les langues se sont déliées en ma faveur, mais c'était trop tard. J'ai trouvé cela tellement injuste que ma vérité n'ait pas été reconnue en ma présence et que l'on ne me croit pas sur le moment. Et que les gens qui me croient me disent : "Bah oui, mais on ne peut rien, car c'est le DRH" » (homme, 43 ans, profession intermédiaire, banlieue parisienne).

« Une personne a fait un faux document pour obtenir l'achat de ma maison, ce qui m'a occasionné une grosse dépense, car il ne s'est pas présenté chez le notaire. J'ai gagné au TGI [tribunal de grande instance, désormais tribunal judiciaire], il a fait appel à Douai, c'est lui qui a gagné. Mon avocat me dit : "C'est vous qui devez prouver qu'il a fait un faux document", ce que j'ai fait, mais, malgré cela, c'est lui qui a gagné ; voilà mon injustice : les escrocs gagnent, les gens honnêtes perdent » (femme, 67 ans, cadre, propriétaire d'une maison dans l'agglomération lilloise, sans préférence partisane).

Une société juste ne serait-elle pas celle où, par défaut, l'on croit tous ceux et celles qui, à tort ou à raison, se voient comme des victimes ? Cela n'empêcherait pas de les aider, si nécessaire, à retravailler leurs sensations et leurs sentiments, mais le fait que l'écoute bienveillante soit première change beaucoup de choses et rend plus facile de sortir du piège où, pour quelque raison, l'on est tombé.

De la rivalité mimétique à la tentation conspiratoire

La sensation de ne pas être cru constitue la première étape d'un parcours douloureux dans sa relation aux autres. La deuxième commence lorsque le malaise ne s'arrête pas au discours, mais porte sur l'action. On détecte autour de soi des situations dissymétriques : alors que je devrais en être bénéficiaire, j'en suis la victime. Le vocabulaire utilisé par René Girard¹² (« désir mimétique ») peut servir pour rendre compte de l'animosité, parfois violente, contre ceux qui nous ressemblent et qu'on accuse d'avoir ce qui devrait nous revenir. Ce phénomène se caractérise, de la part de ceux qui ressentent un désir insatisfait, par le choix d'un modèle explicatif circonscrit à la petite échelle des relations interindividuelles et le désintérêt pour des interprétations plus larges, organisationnelles, institutionnelles ou sociétales, pourtant disponibles. Les réponses à la question sur l'injustice montrent une très grande prégnance de ces attitudes parmi les Français.

C'est tout particulièrement le cas dans le monde du travail :

« Une personne de mon entourage a été promue avant moi, injustice totale » (femme, 50 ans),

« Passer en deuxième position alors que je devais être première » (femme, 76 ans),

« Ne pas avoir décroché un poste alors que j'étais qualifié et que le poste soit donné à une personne moins qualifiée » (femme, 37 ans),

« Poste donné à une collègue qui a pu postuler alors que je m'occupais de ma fille handicapée » (femme, 50 ans),

« Percevoir une prime moindre que mes collègues pour le même travail » (femme, 61 ans),

« Vous obliger sans formation à tenir un poste de travail alors que des collègues aptes refusaient de faire le travail demandé » (femme, 81 ans),

« Que d'autres personnes récoltent les lauriers de mon travail » (femme, 67 ans).

Et plus précisément :

« Que l'on donne tout aux personnes qui sont le copain de ou l'ami de, réseaux et C^{ie}. J'avais toujours plus de travail que les autres collègues et je n'ai jamais pu évoluer. D'avoir toujours galéré pour avoir quelque chose dans la vie alors que d'autres ont ce qu'ils veulent » (employée, 59 ans, locataire d'un appartement en banlieue parisienne, sans proximité partisane),

« Ma dernière mission d'intérim que j'ai dû arrêter cinq mois avant la fin prévue suite à un changement de place (plateforme téléphonique) et pour lequel on n'a pas voulu prendre en compte mes doléances (pourtant appuyées par un certificat médical) alors que plusieurs personnes sur ce plateau avaient des comportements et/ou des tenues vestimentaires inacceptables » (employée, 56 ans, locataire d'un appartement en banlieue d'une métropole d'Auvergne-Rhône-Alpes, proche de Reconquête !).

Le rapport de cause à effet ne va pas de soi pour le lecteur, mais pour la personne concernée, il semble évident.

« Si je me projette vers la retraite, rien d'enviable comparé à mon cousin qui bosse chez EDF » (femme, 33 ans, profession intermédiaire, bac +2, revenus moyens-supérieurs, célibataire sans enfant, propriétaire d'un appartement dans le centre d'une grande ville de Normandie, proche de Renaissance).

12. René Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 2001 [1961].

La vie professionnelle apparaît comme l'épure d'une plainte plus générale contre des malveillances « horizontales » qui profitent à des personnes similaires au profil de la personne qui les dénonce, mais qui, en toute justice, n'auraient pas dû en bénéficier. Le même dispositif argumentatif s'applique à un grand nombre de domaines, y compris aux relations interpersonnelles.

« Ne pas avoir réussi un examen là où d'autres l'ont eu en trichant » (femme 26 ans),

« Faire l'effort de déclarer des travaux et recevoir un refus de la mairie, alors que les voisins font sans déclarer » (homme, 47 ans),

« J'ai été écarté d'une sélection en équipe de France de tir pour laisser la place à un autre tireur que j'avais battu » (homme, 45 ans),

« Injuste de nous refuser l'accès à une boîte de nuit quand il laisse passer des personnes non acceptables à côté » (femme, 26 ans),

« Comme je n'aime pas m'imposer, surtout devant des idiots qui se croient malins ou écrasent les autres, je me fais souvent avoir dans les queues, dès qu'il faut râler » (femme, 55 ans),

« J'ai présenté à un ami une fille, une amie à moi et ils se sont mis en couple : c'est vraiment injuste » (homme, 27 ans),

« Exclusion d'un concours au profit d'un candidat sous prétexte qu'il était plus démuné » (femme, 85 ans),

« La personne avec qui je vivais s'en sort mieux que moi » (femme, 52 ans).

C'est ce que résume cette personne : « Je trouve cela injuste de ne pas avoir une belle vie, de ne pas être heureuse alors que je suis une personne généreuse, serviable alors que d'autres qui sont très méchants ont la vie qui leur sourit » (femme, 30 ans). Et qu'explique cette autre : « La haine de celui qui a réussi et la haine du fait de se donner à fond au travail, tes collègues voient ça d'un mauvais œil » (homme, 63 ans).

Lorsque plusieurs dimensions se trouvent connectées et esquissent, parfois explicitent une causalité commune qui permet de rendre compte de plusieurs phénomènes ayant en commun d'avoir la même victime, on passe à une autre catégorie de dénonciation.

Cela peut commencer avec seulement deux faits indépendants, dont la relation causale est au moins suggérée :

« Le fait que plein d'influenceurs soient invités à des concerts ou reçoivent plein de choses alors que l'on galère à en acheter » (artisan, 31 ans, bac pro, périurbain d'une grande ville du Grand Est, proche du RN).

Certes, l'accumulation d'événements négatifs ne signifie pas nécessairement qu'ils sont intégrés dans un processus unique :

« Un avertissement au travail que je n'avais pas mérité car il n'était pas justifié. Une évolution de poste qui m'était destinée et qu'on a donné à un autre. Le manque de reconnaissance au travail. Un problème de famille avec lequel je n'avais rien à voir, mais dont j'ai fait les frais » (ouvrier, 48 ans, Paris, proche du MoDem),

ou :

« Les fraudeurs en tout genre, les PV pour stationnement pas toujours à tous les contrevenants de la rue, les stupidités des limitations de vitesse, les émoluments exagérés des hommes politiques » (retraité, 75 ans, CAP, locataire d'un appartement en banlieue parisienne, sans proximité partisane).

Il faut donc être prudent face à la tentation de voir un « système » là où il n'y a qu'une litanie.

Dans d'autres cas, cependant, le lien entre les différents faits mentionnés est plus clair :

« Injustice au recrutement, délit de faciès, racisme, intolérance religieuse, ségrégation, refus d'accéder à un logement par défaut d'un garant plus fortuné » (retraité, 70 ans, études supérieures longues, vivant à Paris, proche du Parti socialiste),

« Humiliation scolaire, arrogance de certains professeurs, arrogance de certains collègues, préférences de certains employés par rapport à d'autres plus expérimentés, mais choisis du fait de leur appartenance à un syndicat par exemple » (retraité, 66 ans, propriétaire d'un appartement dans le périurbain parisien, sans proximité partisane),

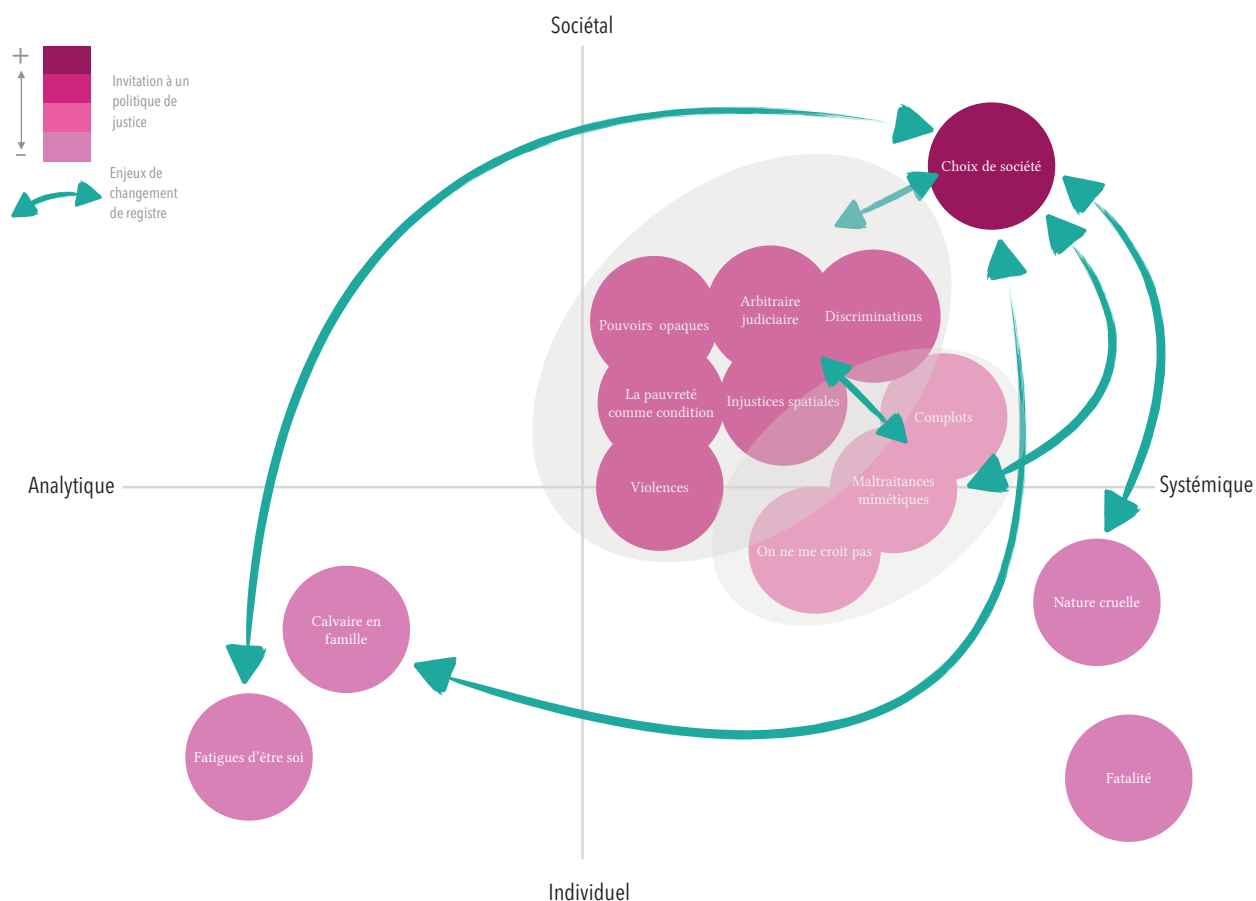
« Parents indisponibles, attouchements, battue, tout perdre après une indivision, retraite minimum, faim, froid, incompréhension » (femme, 71 ans, retraitée, bac),

« J'ai été beaucoup jugée sur mon physique et mon style vestimentaire. J'ai eu du mal à me faire accepter à cause de mes comportements étranges, je suis suspectée d'être autiste depuis ma petite enfance et j'attends de me faire diagnostiquer. On s'est aussi moqué de moi à cause de mon strabisme. J'ai été victime d'insultes homophobes. Je vis dans une famille pauvre qui est face au danger permanent de se voir couper les aides sociales dont nous dépendons pour vivre pendant que les plus riches s'en mettent plein les poches à rien faire sans qu'on ne leur dise rien » (étudiante, 19 ans, périurbain parisien, proche du NPA).

Dans l'ensemble, le portrait psychopolitique que la société française donne d'elle-même est doublement impressionnant : par la place qu'il tient dans le paysage de l'injustice ; par l'écart béant qu'il creuse avec les thématiques que la scène politique laboure en boucle *ad nauseam* en n'écoutant que d'une oreille fort distraite ce que disent, parfois crient, les individus-citoyens. Jacinda Ardern aura sans doute été la première chef de gouvernement (Nouvelle-Zélande, 2017-2023) ayant fait de l'empathie vis-à-vis de ses

concitoyens une valeur politique cardinale. La « psychopolitisation » assumée de la vie politique irait bien au-delà, en contribuant à penser ensemble les politiques « sectorielles » ou « institutionnelles », d'un côté, et les politiques de capacitation des individus, de l'autre. On ne se contenterait plus de définir les politiques d'éducation en termes de masse et de résultats aux examens, mais on se demanderait comment faire pour que les coproducteurs du bien public « éducation » que sont les élèves peuvent gagner, grâce à l'école, en pouvoir d'action sur leur propre vie. La psychopolitique comprend aussi la discussion souvent mal engagée sur la compatibilité entre l'impératif de protection de la jeunesse et la poursuite d'un projet d'émancipation. On insiste surtout sur les risques d'un laxisme éducatif, mais le danger de « psychopouvoirs » détenus par les parents, anxieux de ne pas se rendre coupables des échecs ou des malheurs de leurs enfants, est sans doute sous-évalué. Ce que disent les Français dans cette enquête, c'est que l'intime mérite une pleine attention politique, non pour l'enrégimenter (comme dans les biopolitiques qu'a étudiées Michel Foucault), mais pour créer les conditions sociétales favorables à l'épanouissement des personnes. Les responsables politiques sauront-ils entendre ce message ?

Figure 2
Figures de l'injustice



Le graphique ci-dessus présente une synthèse des témoignages d'injustices subies par les 4 000 personnes interrogées. Quatre éléments y figurent :

1. axe horizontal : s'agit-il d'événements isolables ou qui font système avec d'autres ?
2. axe vertical : les injustices mettent-elles en jeu des individus, des collectifs, la société dans son ensemble ?
3. couleurs : ces injustices appellent-elles une action politique en faveur d'une société juste ?
4. flèches : peut-on passer d'une couleur à l'autre, c'est-à-dire d'un registre à l'autre du rapport à l'agir politique ?

Il fait apparaître des positionnements politiques divers, qui élargissent plus ou moins les situations individuelles à des situations génériques et qui identifient plus ou moins la société dans son ensemble comme référence. Il propose aussi, avec les flèches, des bascules possibles d'un registre à l'autre, chacun étant défini par la position sur les axes et la couleur. Autrement dit, il s'agit à chaque fois de possibles déplacements d'un secteur à l'autre du plan des représentations de l'injustice que se font les citoyens.

Ce que dit l'injustice éprouvée de la justice désirée

« C'est pas juste ! » : cette expression marque, dès le plus jeune âge, l'entrée des individus dans des revendications portant sur la justice. Lire la justice par l'injustice conduit à des discours plus concrets, réactifs, affectifs, analytiques et atomistes que si la question était, par exemple : « Qu'est-ce qu'une société juste ? ». Dénoncer une injustice n'incite pas à la responsabilité et à la globalité car celui qui parle n'est pas censé s'impliquer dans la solution du problème posé. C'est là, en revanche, que les imaginaires personnels s'exposent le plus, car ils peuvent se déployer sans contrainte.

Individu et politique : une double commensuration

Les visions trans-scalaires et trans-registres mettant en perspective les expériences vécues avec les institutions, les organisations, les différentes sphères de l'État central ou local, les relations dans la société civile et interindividuelles sont parfois implicites ou peu présentes dans les discours. Cependant, le politique est bien là. La présence continue d'un lien entre enjeux individuels et enjeux sociétaux caractérise la société contemporaine. Et en effet, ce qui domine dans l'enquête, ce ne sont pas les enjeux économiques, comme cela l'a souvent été jusqu'au deuxième tiers du XX^e siècle. Dès les années 1970,

Ronald Inglehart¹³ avait pointé l'émergence d'un pôle « postmatérialiste », irréductible à un rapport gauche-droite traditionnel structuré par la répartition des valeurs monétaires. Un peu plus tard, Nancy Fraser¹⁴ et Axel Honneth¹⁵ avaient mis en avant la demande de reconnaissance, qui pouvait désormais se substituer, au moins pour une part, à la demande de redistribution. Dans les deux cas, ce ne sont pas seulement les catégories financièrement aisées qui pourraient se payer le luxe de se désintéresser de l'argent, mais toute la société, tous ceux qui veulent dans cette société être des individus à part entière, qui sont affectés par cette évolution.

Cette enquête confirme sans équivoque ces changements. Même lorsque, comme c'est souvent le cas, les injustices sont subies au travail, ce n'est pas pour autant que l'enjeu affiché dans les réponses serait d'arracher à son patron un meilleur salaire. Il est presque toujours question dans ces dénonciations de relations toxiques qui dévalorisent la personne.

Comment expliquer alors que les revenus demeurent un indicateur clair de réussite¹⁶ ? Il n'y a aucun doute que l'argent compte, mais la solution consistant à conflictualiser sa répartition dans la société n'inspire pas les Français. Ils ciblent la pauvreté comme le faisaient les personnes ayant participé il y a quelques années à une enquête par entretiens sur la justice spatiale¹⁷. Avec le droit à une scolarité égale pour tous et le respect de la règle commune, la lutte pour l'éradication de la pauvreté réunissait un consensus comme objectif majeur de justice. Mais comme on

13. Ronald Inglehart, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

14. Nancy Fraser, *Justice interruptus: critical reflections on the "postsocialist" condition*, New York, Routledge, 1997.

15. Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000.

16. Voir dans la troisième partie la sous-partie « La fatigue d'être soi ».

17. Cette enquête est analysée dans Jacques Lévy, Jean-Nicolas Fauchille et Ana Póvoas, *Théorie de la justice spatiale. Géographie du juste et de l'injuste*, Paris, Odile Jacob, 2018.

l'a vu¹⁸, cette détresse économique n'est pas présentée comme la conséquence d'une inégalité économique. C'est d'autant plus évident que, par ailleurs, un nombre important de personnes identifient des responsables de leurs injustices qu'elles subissent, mais ce sont presque toujours d'autres personnes, des organisations ou des institutions à qui il est reproché de maltraiter les individus concrets qui ont affaire à eux. Il faut donc en prendre acte et en tirer les conséquences : la dominante dans l'inventaire des injustices est psychosociologique, bien plus qu'économique.

Si la condamnation des discriminations laisse aisément imaginer des contre-mesures de politiques publiques, antisexistes, antiracistes ou protectrices de la dignité des personnes, on observe néanmoins une tendance à en faire des questions interindividuelles, voire à les faire passer sous la coupe d'une posture « girardienne » : désirs mimétiques visant le voisin de bureau ou le supérieur n+1, boucs émissaires (les paresseux pistonnés, les étrangers...), ou même petites conspirations anti-personnelles qui décalent la protestation contre l'injustice en paranoïa. Ce qui se joue, c'est donc la nature de la réponse que les Français souhaitent donner aux épreuves qu'ils disent subir : en faire des enjeux politiques directs en les intégrant dans une vision d'ensemble de la dynamique sociale ; les convoier sur la scène publique en les simplifiant à des oppositions binaires obtenues en donnant un nom générique à ceux qui se mettent en travers de leur route ou se replier dans le « petit bain » de la sphère individuelle emplies de ressentiment car ils ne peuvent s'imaginer que dans la figure du perdant dans le « grand bain » de la société. C'est ce que résumant les flèches de la figure 2.

Complotisme métaphorique, complotisme métonymique

En tout cas, cette enquête démontre que, vue sous l'angle de l'injustice, on ne peut se contenter de

présenter le RN comme un parti qui créerait de faux problèmes pour détourner les électeurs des combats « de classe » qui seraient spontanément les leurs. Ce que nous observons, c'est que, pour une partie considérable de la population, l'immense majorité des injustices subies ne sont pas formulées ainsi.

Une des questions-repères du sondage consistait à se prononcer sur la phrase : « De façon générale, on peut faire confiance à la plupart des gens ». La moyenne est de 33 % d'accord avec la formulation, avec une distribution régulière selon les gradients d'urbanité (53 % à Paris intra-muros, 30 % dans les lieux les plus éloignés des grandes villes) et peu de contrastes selon d'autres variables. Si l'on regarde les proximités politiques, on observe une grande convergence de tous les partis (entre 41 % et 46 %), sauf l'extrême droite (22 %) et les personnes sans sympathie partisane (29 %), qui apparaissent comme appartenant au même bloc. La défiance généralisée se révèle être un marqueur sans équivoque d'un certain rapport à la politique. À cet égard, les électeurs du RN et les personnes sans préférence partisane (un tiers de la population), qui sont aussi, pour l'essentiel, les abstentionnistes, font partie du même ensemble. On retrouve ici les réflexions de François Dubet¹⁹ sur les spirales funestes qu'engendre la sensation d'être méprisé.

Lorsque, par ailleurs, on analyse en détail la substance des injustices subies, on observe des dénonciations de profiteurs usant de leur pouvoir, de leur argent ou de leur réseau pour accroître leurs privilèges. Cependant, un grand nombre de doléances à connotation conspiratoire visent un groupe social de statut inférieur à celui de la personne qui s'exprime ou, plus généralement, un bouc émissaire désigné, une attitude qu'on associe, non sans raison, à l'extrême droite. Toutefois, celles-ci sont portées par des individus déclarant des proximités politiques très diverses qui ne se réduisent pas, et de loin, à l'extrême droite. Parmi eux, ceux qui ne se revendiquent d'aucune sympathie partisane sont ceux qui disent avoir le plus subi d'injustices dans les domaines les moins institutionnels et les plus personnels. Ils sont

18. Voir dans la deuxième partie la sous-partie « La pauvreté comme condition ».

19. François Dubet, *Le mépris. Émotion collective, passion politique*, Paris, Seuil, 2025.

encore plus radicaux que les électeurs du RN dans leur ressentiment vis-à-vis du monde extérieur.

Quant à elle, l'extrême gauche propose une variante du dispositif « girardien », dont la non-reconnaissance et la discrimination systémique constituent le terreau initial. Le graphique permet de comprendre pourquoi cette variante est électoralement moins efficace : là où le populisme de droite se contente d'un déplacement, à dominante métonymique, d'une insatisfaction concrète vers une culpabilité portée par un groupe facile à définir ou par un mécanisme simple, le populisme de gauche exige une conversion globale à un projet de société visant à rassurer les plus modestes grâce à l'ampleur des redistributions supplémentaires annoncées, mais ne réglant pas la question de la place de l'individu en société et n'aidant pas ceux qui craignent de voir leur vie personnelle, au bout du compte, plutôt ratée que réussie.

Extrême droite et extrême gauche sollicitent toutes deux des postures à dominante paranoïaque et toutes deux y répondent par la désignation de boucs émissaires : les étrangers, le « grand remplacement », d'un côté, les milliardaires, les « ultrariches », le « néolibéralisme », de l'autre. La différence est que le complotisme de gauche reste métaphorique, présentant un système simpliste, mais un système quand même, non exempt de réalités alléguées, mais lointaines, là où le complotisme de droite, en étayant son discours de situations concrètes, relie plus directement, par la métonymie, les expériences des citoyens à des conclusions de politiques publiques censées en découler.

Dans la métonymie, une expérience personnelle est traitée comme un fait social total et, une fois « filtrée », elle ne nécessite pas d'inscription dans un cadre englobant. Dans la métaphore, l'expérience doit être interprétée à l'aide de notions abstraites en sorte de lui donner une place dans un argumentaire général. En optant pour la métonymie, l'extrême droite peut ainsi se tenir au plus près des combinaisons de récit et d'interprétation telles qu'on les rencontre dans ce genre d'énonciations : « J'ai habité dans un désert médical où c'était extrêmement difficile de trouver un rendez-vous chez le médecin, lorsque j'ai fait la connaissance d'un couple d'étrangers en situation irrégulière qui obtenait des rendez-vous médicaux sans difficulté » (femme, 56 ans, cadre, bac +2, revenus moyens-inférieurs, propriétaire d'une

maison dans une petite ville des Pays de la Loire, sans proximité partisane). On a là un ressort dramatique typique d'une narration efficace, la surprise. On part des déserts médicaux et, au détour de la phrase, on rencontre l'immigration illégale. L'énonciation ne dissipe pas totalement le flou des causalités : les migrants sont-ils, dans une logique de vases communicants, la cause ultime de la pénurie de médecins ou se contentent-ils de profiter de la situation ? La force de ce discours, c'est, en bonne dramaturgie, de s'en tenir aux trois unités du théâtre classique : d'espace, de temps et d'action.

Écouter la société politique avant les partis

Lorsque l'on propose aux citoyens de se ranger derrière les totems et les tabous des partis politiques, on peut avoir l'illusion de comprendre l'ensemble du rapport au politique d'une société. Il n'en est rien, tout particulièrement dans une société d'individus où l'affiliation automatique et permanente s'efface devant des raisonnements et des émotions inévitablement changeants selon les situations. C'est aussi commettre l'erreur de croire que le politique se réduit à la « scène politique », qui dominerait des électeurs réduits à l'état de pions. Ceux-ci sont très conscients du fait que des entreprises politiques leur proposent des discours ou des programmes qui ne résument pas leurs représentations de ce qu'ils vivent et de ce qu'ils espèrent vivre. Cette enquête montre, à travers la justice et l'injustice, qui sont des notions à tous égards politiques, comment les citoyens ordinaires construisent cette relation au tout que le politique a pour mission de mettre en scène et en œuvre. Les succès croissants du Front national (FN) puis du RN ne peuvent pas être approchés efficacement par une grille de lecture elle-même conspiratoire : s'il réussit à obtenir des soutiens massifs dans la population, c'est que son positionnement entre en résonance avec des ressentis, mais aussi avec des arguments qui préexistent à son action.

Chez ceux qui ne déclarent aucune proximité partisane et qui ne sont d'ailleurs pas en reste lorsqu'il

s'agit de définir le juste et l'injuste, on constate des raisonnements encore moins métaphoriques et encore plus métonymiques (chaque fait permet de déduire ce qui n'est pas immédiatement perceptible) que chez les sympathisants du RN. Comme on l'a vu plus haut – et c'est aussi confirmé par le reste de l'enquête –, les abstentionnistes, les « dégoûtés de la politique » portent des énoncés politiques tout autant que les autres, mais ils sont davantage tentés par une conclusion directe à partir de situations vécues, en sautant le moment réflexif. Le RN apparaît alors comme une « porte d'entrée dérobée » vers la scène politique instituée pour ceux qui rejettent la politique parce qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas transmuter leurs ressentis en demandes d'agir politique et tout particulièrement en politiques publiques.

C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, où ce parti, du fait notamment qu'il a encore peu subi l'épreuve du pouvoir, est en passe de trouver une place à la fois assumée et de moins en moins ostracisée. Cela donne envie à ceux qui ne se reconnaissent pas dans l'offre politique de l'« essayer », c'est-à-dire de le choisir sans avoir besoin d'analyser en détail son programme. Cela signifie d'abord qu'il serait absurde de réduire l'influence de l'extrême droite à un jeu politique manipulateur qui aurait miraculeusement séduit un électorat hostile ou indifférent au départ. Ce qui s'est passé depuis 1984 et, plus encore, depuis 2001 laisse penser qu'il ne faut pas négliger les ajustements successifs que le RN a dû effectuer pour attirer la partie de l'électorat qui ne parvient pas à se reconnaître dans l'offre politique existante. Au-delà de ses coups de barre ou de ses flous opportunistes, ce parti conforte dans leurs attitudes les personnes qui ont des réticences à s'embarquer dans des dispositifs éthico-politiques où il leur est demandé de ne pas être seulement victimes ou spectateurs, mais aussi acteurs, avec ce que cela suppose de responsabilité.

La sidération de voir les progrès électoraux de l'extrême droite a conduit nombre de chercheurs à refuser l'idée que ce sont les électeurs qui font des choix et à adopter une vision manipulateur de la vie politique : les autres orientations politiques seraient le résultat d'une argumentation, d'une interaction, d'une conviction, mais pour le RN (comme pour Donald Trump, Giorgia Meloni ou Javier Milei), il ne s'agirait que de manœuvre, de forçage et d'intoxication.

Cela conduit à une erreur de méthode : imposer aux citoyens, à travers les questions des sondeurs, les totems et les tabous de l'extrême droite et de ses symétriques d'extrême gauche – sur l'immigration, la sécurité ou les inégalités, par exemple – et finir par se faire croire que le débat politique s'y réduit. L'examen des énoncés sur l'injustice, librement exprimés par les Français, nous montre à quel point, ce faisant, on passe à côté de la plus grande partie du réel politique d'aujourd'hui. Les enjeux de justice sont d'un bout à l'autre politiques, mais n'entrent pas pour autant, même de loin, dans le lit de Procuste d'une politique étriquée que des analystes paresseux voudraient conserver intouchée pour l'éternité.

De ce constat, résulte l'idée qu'il faut partir de la société politique, de la société en tant qu'elle est politique, donc d'abord des citoyens, et ne pas s'inscrire par avance, comme s'il s'agissait d'un cadre intangible, dans les dichotomies primaires proposées par les partis, qui créent des réfractions terriblement déformantes du débat public.

Être progressiste suppose une tout autre démarche, car l'enjeu est de faire bouger la société dans son ensemble, faute de quoi les utopies et les coups de menton se dissolvent dans la posture du « C'était mieux avant » et ne font, au bout du compte, que renforcer le conservatisme. Pour ceux des acteurs qui veulent convaincre les citoyens d'opter pour une orientation politique progressiste, il ne suffira pas de s'en prendre aux partis qui lui sont le plus hostiles, il faudra tenter de convaincre qu'il y a mieux à dire et à faire sur le terrain où les citoyens se placent eux-mêmes. Quel est ce terrain ? On oppose volontiers la raison à l'émotion et il est vrai que les populismes, qu'ils soient portés par l'extrême droite ou par l'extrême gauche, privilégient la colère face à la modération, le simplisme face à la complexité ou l'affirmation unilatérale face au dialogue contradictoire. Les verbatims de cette enquête indiquent plutôt que l'émotion et la raison sont associées et imbriquées et que les dissocier serait se résigner d'avance à un échec.

La dénonciation d'injustices subies constitue un registre propre, éminemment politique, même s'il s'écarte de l'action publique et de la sphère institutionnelle. Au lieu de fragmenter les diverses attitudes, insistons sur leur unité : toutes nous parlent de la

relation de citoyenneté, c'est-à-dire du rapport réciproque entre le moi politique et la société politique. Écouter ce que chaque citoyen nous dit est déjà, en soi, un acte démocratique, qui ne préjuge pas du travail de transposition, parfois de transmutation, qui sera nécessaire pour tirer de ces déclarations des politiques de justice. Les expériences de démocratie interactive, notamment avec les conventions citoyennes, montrent à quel point les individus sont prêts à s'embarquer dans un processus de dialogue avec d'autres individus et à mettre leurs opinions en mouvement. Personne ne croit qu'il est seul à pouvoir, en fonction de son seul intérêt et de ses seuls sentiments, dicter un programme de gouvernement. Mais tous attendent qu'on leur donne la parole, qu'on les croie et qu'on les entende. Un des malentendus qu'on rencontre souvent lorsqu'on écoute certains militants, c'est qu'il faudrait écarter d'avance tout ce qui conduirait à des simplismes dans l'analyse et à des populismes dans l'action. Si on veut vraiment que, au bout du compte, ces simplismes et ces populismes ne l'emportent pas, il faut s'employer à « métaboliser » les messages qui nous dérangent pour proposer à leurs auteurs une « traduction » dans un autre registre, celui des valeurs, des principes et des projets partagés. Ce n'est pas impossible, mais sauter les étapes de cette traduction, qui ne peut jamais être simultanée, c'est fondamentalement une dangereuse perte de temps. On peut « guérir du ressentiment²⁰ », mais pas par la magie d'un débat télévisé pas plus que par un accroissement de la dépense publique.

Ce qui, justement, frappe dans les attestations d'injustices, c'est la place éminente, on l'a dit, du « récit interprétatif », qui contient à la fois des opinions et des arguments. En ce sens, il existe un continuum dans une grande partie de la société politique, au-delà des diversités partisans. Le plus posé, le plus averti et le plus ouvert des citoyens exprime aussi, parce que citoyen, des sentiments et des jugements lorsque, par exemple, il met en avant un socle de valeurs, prolongeant le projet d'émancipation des Lumières, conçu comme un précieux capital digne d'être défendu et enrichi. Inversement, dans notre

enquête, les citoyens qui semblent les plus éloignés de cette démarche organisent leurs argumentaires avec des causes et des effets, étayés par des faits, pour donner une composante cognitive à l'idée de justice. Ils se fondent explicitement sur des valeurs d'égalité et de liberté, promeuvent la démocratie en dénonçant des formes de pouvoir illégitimes à leurs yeux et défendent fermement l'État de droit, qu'ils jugent gravement menacé.

Au-delà de l'opposition entre énoncés et entre modes d'énonciation, l'orientation progressiste implique une autre composante que l'argumentation explicative : il s'agit d'une démarche « reconstructive » (si on reprend le vocabulaire de Jean-Marc Ferry²¹) consistant à accéder à un tout à partir de l'ensemble des idées auxquelles on est exposé. Cela ne signifie pas qu'on se contente d'en retenir la résultante arithmétique ou géométrique, mais qu'on devra « faire avec » les points de vue des autres pour construire un chemin d'audace efficace. Car, au bout du compte, il faudra cohabiter avec ses concitoyens.

« Cohabiter » : la dimension spatiale du politique se révèle un enjeu omniprésent. Le fait que les personnes interrogées diffèrent le plus en fonction des choix d'un modèle d'habitation qui est aussi un modèle de cohabitation est tout sauf un hasard. La cohabitation, consistant à construire avec et par l'autrui, est l'exact contraire de la rivalité mimétique, qui se traduit, logiquement, par la séparation de l'autre, la sécession. L'idée-force de la « cohabitabilité », c'est que, à partir d'un cadre préexistant qui s'impose à tous, il revient aux habitants, d'une façon ou d'une autre – par leur mode de vie ou par leurs options politiques –, de fabriquer ensemble les environnements qui, ensuite, influent sur notre action.

Autrement dit, le citoyen « modèle » ne diffère pas si profondément du citoyen « égaré ». Tous ont bien en tête que la justice est à la fois affaire de raisonnements et de jugements et sont capables de discours articulés. C'est donc en se plaçant sur leur terrain qu'en s'adressant à eux, d'autres citoyens ont quelque chance de les convaincre.

20. Cynthia Fleury, *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*, Paris, Gallimard, 2020.

21. Jean-Marc Ferry, *Les puissances de l'expérience*, Paris, Cerf, 1991.

Table

des matières

- 01 L'enquête, contexte et méthode
- 02 L'injustice prise au sérieux
- 02 Comment et par qui ?
- 03 Une introspection en profondeur
- 05 Pour les autres ou pour soi

- 06 Un monde de brutes : violences et oppressions en tout genre et médiatique
- 06 Discriminations : genre, âge, race, sexualité, corps
- 09 Calvaire en famille
- 10 L'arbitraire judiciaire
- 11 Des pouvoirs iniques et opaques
- 12 Injustices spatiales
- 13 La pauvreté comme condition
- 13 Une société injuste

- 17 Un autoportrait psychopolitique de la société française
- 17 « Que suis-je en droit d'espérer ? »
- 18 Corps défaillants
- 19 La fatigue d'être soi
- 21 Ma vérité, leur déni
- 22 De la rivalité mimétique à la tentation conspiratoire

- 26 Ce que dit l'injustice éprouvée de la justice désirée
- 26 Individu et politique : une double commensuration
- 27 Complotisme métaphorique, complotisme métonymique
- 28 Écouter la société politique avant les partis

POUR FAIRE VIVRE LE DÉBAT,

SOUTENEZ-NOUS !

Pour poursuivre ses missions d'intérêt général, la Fondation Jean-Jaurès a besoin de votre soutien.

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1992, elle peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ou de 75 % de vos dons versés au titre de l'IFI dans la limite de 50 000 euros (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Par exemple, un don de 100 € revient à 34 € pour un particulier imposable.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 0,5 ‰ du chiffre d'affaires (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre participation aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

COMMENT FAIRE UN LEGS ?

Avec la disposition testamentaire du legs, vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation Jean-Jaurès.

Il faut rédiger un testament et le faire authentifier par un notaire. Tout ou partie des biens peuvent être légués, quels qu'ils soient (somme d'argent, titres, œuvres d'art, immeubles...). Il faut respecter la règle de la quotité disponible s'il y a des héritiers, ou, à défaut d'enfants, le conjoint a une réserve d'un quart du patrimoine ; si ce n'est pas le cas, les biens peuvent être légués en totalité.

BULLETIN DE SOUTIEN



Mon soutien à la Fondation Jean-Jaurès

- 20 euros 50 euros 100 euros 200 euros
 500 euros 1 000 euros Autre montant _____ euros

Je choisis de faire un don :

- à titre personnel
 au titre de la société suivante :

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- Par chèque, à l'ordre de la **Fondation Jean-Jaurès**
À renvoyer à : Fondation Jean-Jaurès, 12 Cité Malesherbes, 75009 Paris
- Par virement bancaire, daté du : _____
au profit du compte Fondation Jean-Jaurès
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0154 2120
862 BIC : CCOPFRPPXXX
- Sur HelloAsso



Reconnue d'utilité publique dès sa création, **la Fondation Jean-Jaurès** est la première des fondations politiques françaises. Elle est présidée par **Jean-Marc Ayrault**.

Indépendante, européenne et sociale-démocrate, elle se veut depuis plus de trente ans un lieu de réflexion, de dialogue et d'anticipation.

La collection des « Rapports », dirigée par **Laurent Cohen** et **Jérémie Peltier**, répond à l'ambition de faire naître analyses pertinentes et propositions audacieuses, mais aussi de mettre cette production intellectuelle et politique au service de tous.

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Derniers rapports et études :

02_2026 : Pour une stratégie de reconstruction industrielle ancrée dans les territoires
Louis-Samuel Pilcer, Matilin Le Meur

02_2026 : En bande organisée ? Radiographie des étudiants d'Aix Marseille Université
Éric Berton, Antoine Bristielle, Dorian Dreuil, Nicola Gaddoni

02_2026 : La social-écologie en action. 15 expérimentations municipales
Collectif

02_2026 : Pour un nouvel esprit d'entreprise. Un modèle d'entreprise responsable,
ancrée et démocratique pour la France et l'Europe
Timothée Duverger, Thierry Germain, Dominique Potier, Robin Troutot, Boris Vallaud

01_2026 : Pour une nouvelle réflexion transpartisane sur la décentralisation
Camille Chaussinand, Jacques Dubay, Didier Locatelli, André Vallini

01_2026 : Soigner l'expérience sensible. Trente propositions pour les élections municipales de 2026
Paul Klotz

12_2025

Que vive la laïcité ! 50 contributions pour les 120 ans de la loi de 1905
Hadrien Brachet, Iannis Roder, Laurence Rossignol, Milan Sen (coord.)

11_2025

Vers des déserts médiatiques en France. La démocratie peut-elle survivre sans médias ?
Émilie Agnoux, Jean-Laurent Cassely, Loïg Chesnais-Girard, Dorian Dreuil, Fabrice Février,
Élise Lalanne-Larrieu, Franck Leroy, David Medioni, Anne Muxel, Jérémie Peltier

11_2025

L'eau, un bien commun sous tension. Repenser son financement pour assurer son avenir
Arnaud Bazire, Benoît Calatayud, Esther Crauser-Delbourg

-  [fondationjeanjaures](#)
-  [@j_jaures](#)
-  [fondation-jean-jaures](#)
-  www.youtube.com/c/FondationJeanJaures
-  [fondationjeanjaures](#)
-  [fondationjeanjaures](#)
-  [fondationjjaures.bsky.social](#)
-  bit.ly/4g6UANC

Abonnez-vous !



www.jean-jaures.org

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS